

Digitized by Google



Digitized by Google

LA

PAPESSE JEANNE



PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LA

PAPESSE JEANNE

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

PAR

PHILOMNESTE JUNIOR

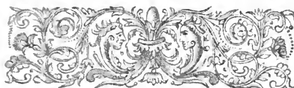


PARIS
CHEZ JULES GAY, ÉDITEUR
QUAI DES AUGUSTINS, 41

1862



Digitized by Google



LA

PAPESSE JEANNE

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

QUELQUES MOTS PRÉLIMINAIRES.

L'histoire de la papauté est, depuis quelques années, l'objet de discussions passionnées; les attaques dirigées contre cette grande institution sont acharnées et la défense n'est pas moins vive. Nous entendons rester complétement étranger à cette controverse, le but de notre étude est de jeter quelque jour sur un point des plus curieux que présentent les annales ecclésiastiques. Est-il

vrai qu'une femme ait réussi à tromper ses contemporains au point de parvenir à s'asseoir sur le trône de Saint-Pierre? Une catastrophe effrayante est-elle venue donner tout à coup de son sexe une preuve aussi inattendue qu'irréfutable? S'il n'y a rien de fondé dans ce récit, d'où vient qu'il a été longtemps accepté comme authentique par des écrivains dont la fidélité à l'Eglise romaine était parfaitement sincère?

Telles sont les questions que nous nous sommes posées. Divers auteurs se sont, au seizième et au dix-septième siècle, occupés de la papesse Jeanne, mais c'était au point de vue de la polémique engagée entre les partisans de la réforme luthérienne ou calviniste, et les apologistes du catholicisme. Nous rappellerons les principaux de ces ouvrages qui, écrits parfois en latin et toujours diffus et longs, n'ont plus de lecteurs depuis longtemps.

Plus récemment, la question a été traitée dans des livres publiés à l'étranger et dont nous nous sommes servi (1). Nous ne croyons pas qu'aucun

(1) *De verhandeling van N. C. Kist, hoogleeraar te Leiden, over de Pausin Joanna nagelezen en getoetst door J. H. Wensing, hoogleeraar in het R. K. Seminarie te Warmond.* 'S Gravenhage, 1845, in-8°. Ce gros volume, qui n'a pas moins de XXVI et 582 pages, est consacré à la discussion des témoignages des cinq ou six écrivains les plus anciens qui ont parlé de la papesse; il a pour épigraphe un passage emprunté

travail spécial en français ait vu le jour à cet égard.

Dans la seconde partie de notre étude, nous entrerons dans quelques détails au sujet de certains écrits relatifs à la papesse et qui n'appartiennent pas au genre historique.

CHAPITRE II

RECHERCHES HISTORIQUES.

Indiquons d'abord rapidement le point d'histoire tel qu'il a fini par se produire chez de graves auteurs. Après la mort de Léon IV, en l'an 855, le peuple romain procéda, selon les usages de l'époque, à la nomination d'un souverain pontife. Il fit choix d'un étranger qui était venu depuis quelques années s'établir dans la ville éternelle

à une lettre de Sarrau à Saumaise : « Icy l'opinion que vous prétendez faire revivre est sifflée partout. » L'écrivain attaqué riposta par un mémoire de 104 pages : *Een woord van N. C. Kist aan J. H. Wensing, betreffende zijn geschrift over de Pausin Joanna.* Te Leiden, 1845, in-8°.

Esame critico degli atti e documenti relativi alla favola della Papessa Giovanna, di A. Bianchi-Giovini, Milano, Civelli, 1845, in-12, 250 pages; Torino, L. Arnaldi, 1849, in-8°, 222 pages.

et qui professait la théologie avec éclat. Sa réputation de vertu était égale à la renommée de ses talents. Cet étranger était une femme d'origine anglaise, née en Allemagne, qui avait étudié en France et en Grèce, et qui, se déguisant en homme, avait su tromper tous les yeux (1). Élevée sur le trône, cette femme, qui prit le nom de Jean VIII, gouverna avec une sagesse exemplaire, mais elle eut dans sa vie intime des faiblesses d'où résulta une grossesse. Elle s'efforça de la dissimuler, mais, le jour de la fête des Rogations, elle fut, au milieu d'une procession, saisie de douleurs subites, et elle mit au monde dans la rue, en présence d'une foule ébahie et

(1) Il y a d'autres exemples de semblables déguisements prolongés avec succès. Un botaniste illustre, Commerson, qui fit partie de l'expédition de Bougainville autour du monde, était accompagné d'une jeune Bretonne, nommée Barie, qui l'avait suivi en qualité de domestique, habillée en homme, et qui le secondait avec beaucoup d'intelligence dans ses herborisations. C'est la première femme qui ait fait le tour du monde. Son sexe, ignoré jusqu'alors du reste de l'équipage, fut reconnu à Taïti par les insulaires. (*Biographie universelle.*) On sait qu'il a été plusieurs fois question de femmes qui ont servi avec honneur dans les rangs de l'armée, et les déguisements de l'équivoque chevalier ou chevalière d'Éon ont fait assez de bruit. Comme contre partie de la métamorphose de la papesse, on pourrait indiquer celle de l'abbé de Choisy qui, en sa jeunesse, se faisant passer pour une jolie demoiselle, rencontra d'étranges aventures dont la narration, rédigée par lui-même, vient d'être publiée pour la première fois. (*Aventures de l'abbé de Choisy habillé en femme*, Paris, 1862, in-12, tiré à 115 exemplaires.)

consternée, un garçon, frêle créature qui mourut aussitôt. La mère expira aussi sur-le-champ, succombant à l'effroi et à la honte.

Telle est la version la plus répandue; on a cependant avancé que la papesse survécut à sa mésaventure, et que, plongée dans un cachot, elle y finit ses jours.

Nous n'avons point l'intention de rapporter ici les passages des auteurs du moyen âge qui ont parlé de la papesse Jeanne, de couvrir des pages entières de la transcription d'un latin très-peu cicéronien. Cette tâche fastidieuse serait d'autant plus superflue, que la plupart de ces écrivains se copient mutuellement. Il est cependant nécessaire de remonter aux sources.

Au neuvième siècle vivait à Rome un homme fort instruit pour son époque, Anastase, diacre et bibliothécaire de l'Église romaine ; il ramassa de nombreux matériaux pour une histoire des souverains pontifes, et il s'en servit pour une suite de biographies qui ont de l'importance à divers points de vue (1); il déclare avoir assisté à l'élection des papes Serge II, Léon IV, Benoît III, Adrien II,

(1) La meilleure édition est celle mise au jour à Rome par F. Blanchini, 1718-35, quatre volumes in-folio.

M. Alfred Levesque a inséré, dans un journal qui a cessé de paraître, une notice intéressante sur cet ouvrage. Voir le *Bulletin de l'Alliance des arts*, 1847, t. V, p. 329; t. VI, p. 20.

Nicolas Ier et Jean VIII; ces pontifes occupèrent le saint-siége depuis l'an 844 jusqu'à 882. Anastase aurait donc été témoin de la catastrophe de Jeanne; il n'en fait aucune mention dans l'ouvrage qu'il a laissé sous le titre de *Liber pontificalis*. Chez lui, Benoît III succède immédiatement à Léon IV. Un fait aussi étrange aurait cependant dû le frapper. On n'a point manqué de prétendre qu'il en avait parlé, mais que ses paroles avaient été effacées par des champions de l'Église, et que dans quelques manuscrits elles se trouvaient encore consignées; mais ces manuscrits, peu nombreux et peu corrects, reproduisent une phrase qui se trouve pour la première fois dans des écrits du quatorzième siècle; elle y est accompagnée d'une expression de doute (*ut dicitur*), et il n'est guère aujourd'hui de critique éclairé qui ne la regarde comme une interpolation de copiste. Le silence d'Anastase est donc une .circonstance acquise au procès.

Le protestant Blondel, qui écrivait en 1654 (nous en reparlerons), a avancé que le plus ancien des témoignages au sujet de Jeanne se rencontrait dans un ouvrage de Radulphe de Flaix (*Radulphus Flaviacensis*), moine qui écrivait en France cinquante ou soixante ans après l'événement. La circonstance avait quelque intérêt, mais il y a une méprise, car dans l'ouvrage qui reste

de Radulphe, et qui est un commentaire sur le Lévitique, divisé en vingt livres et inséré dans la *Bibliotheca maxima Patrum* (tome XVII, édition de Lyon, 1647, in-fol.) il n'est pas dit un seul mot de la question qui nous occupe. Il est vraisemblable que Blondel s'est trompé en confondant Radulphe de Flaix avec Ranulphe (ou Raoul) Hygden, Anglais, mort en 1363, lequel a parlé de Jeanne en termes que nous mentionnerons plus tard.

C'est deux cents ans après le règne de l'équivoque Jean VIII que l'on en trouve pour la première fois une mention un peu étendue. Elle figure dans le *Chronicon* de Marianus Scotus : ce personnage, né en Écosse en 1028, embrassa, en 1052, la vie monastique, passa en Allemagne, entra dans un couvent à Fulde, et fut mourir à Mayence en 1086. Son livre, imprimé en 1559, à Bâle, in-fol., s'étend jusqu'à l'année 1083; ce qu'on y lit à la date de 853, est bien laconique : « Léon, pape, mourut le 1er août; Jean lui succéda, qui était une femme, pendant deux ans cinq mois et huit jours. » Rien au sujet de l'origine, de la fin d'une personne aussi extraordinaire; simple indication formelle d'un fait avancé comme notoire et incontesté. L'assertion serait cependant moins positive, s'il fallait s'en rapporter à quelques écrivains catholiques.

Ils ont prétendu que le texte portait les mots *ut asseritur* (à ce qu'on prétend), infirmant l'autorité du récit, mots qui ne se lisent pas dans l'édition originale donnée par le protestant Jean Herold, mais on a soutenu qu'ils se trouvaient dans le manuscrit qui avait servi à l'impression; d'autres critiques ont répliqué que ce n'était qu'une note marginale qui avait passé dans le texte, chose dont il existe des exemples assez curieux. Le chanoine Aubert le Mire avance que le passage relatif à la papesse ne se trouve pas dans un manuscrit du *Chronicon* qui remonte au douzième siècle et qui était conservé à la bibliothèque du couvent de Gembloux; Allacci et Mabillon affirment que ce même passage manque dans les meilleurs manuscrits, mais, chez eux, c'est une assertion vague; ils ne signalent aucun de ces *codices*. Ici, d'ailleurs, se présente une question; l'anecdote était-elle retranchée des manuscrits où elle ne figure point, ou avait-elle été ajoutée dans ceux qui la présentent? Cette difficulté est aujourd'hui insoluble.

Un contemporain de Marianus Scotus, Godefroy de Viterbe, mort en 1086, écrivit un *Chronicon* qu'il adressa à Urbain VIII, et, dans une liste qu'il donne des souverains pontifes, on lit, entre Léon IV et Benoît III, *Papissa Joanna non numeratur*. (Voir la collection publiée par Muratori des

Scriptores rerum italicarum, tome VII, p. 489.) On a dit, il est vrai, que ces mots étaient une interpolation, mais il y a encore là-dessus incertitude entière.

Un autre chroniqueur à peu près de la même époque, Sigebert de Gembloux, qui conduisit son récit jusqu'à l'an 1112, devient plus explicite. En l'an 854, après avoir mentionné la fin de Léon IV, il dit : « Le bruit est que ce Jean (*dont il n'a encore fait aucune mention*) était une femme connue pour telle seulement d'un de ses familiers avec lequel elle eut commerce, et elle devint enceinte et elle accoucha étant pape. C'est pour cela qu'on ne la range pas parmi les pontifes, et son nom se passe sous silence. » Après cette phrase, qui ne se lie ni à ce qui précède ni à ce qui suit, Sigebert mentionne l'élection de Benoît III comme ayant remplacé Léon dans la même année 854, et supprime ainsi les deux ans et demi environ que d'autres auteurs accordent au règne de la papesse. Des critiques éclairés croient qu'il y a là une interpolation maladroite dans le texte de Sigebert, et cette opinion est corroborée par le silence de divers chroniqueurs qui ont copié servilement le moine de Gembloux et qui ne disent pas un mot de l'étrange pontife intercalé entre Léon et Benoît.

Descendons le cours des âges, et nous rencon-

trerons Otton, évêque de Frisingen, mort en 1159, qui, dans un catalogue de papes placé à la fin d'une *Chronique* (genre de livres alors très-demandé), après avoir écrit le nom de Jean VI (mort en 705), met *Joannes VII fœmina;* mais un témoignage aussi vague, aussi peu conforme à la chronologie, ne mérite guère d'être compté.

On a signalé comme parlant de la papesse l'Anglais Galfrid de Monmouth, auteur d'une Histoire des rois d'Angleterre, remplie de fables et de récits empruntés aux romans de la Table ronde; ce serait une faible autorité, mais il est certain que dans cette histoire, qui s'arrête d'ailleurs à l'an 690, et dont l'auteur mourut vers 1180, il n'est pas du tout question de notre Jeanne.

Même observation au sujet des *Otia imperialia* d'un autre Anglais, Gervais de Tilbury. Ce livre, écrit pour amuser l'empereur Othon IV, mort en 1209, a été inséré par Leibnitz dans les *Scriptores rerum brunsvicensium;* on a dit qu'un manuscrit de ces *Otia* contenait un passage relatif à la papesse, tel que ceux déjà connus; c'est trop incertain pour qu'on s'y arrête.

Il faut arriver à Martin le Polonais pour avoir enfin un témoignage un peu détaillé. Ce Martin fut évêque de Cosenza en Calabre; retournant dans sa patrie, il devint archevêque de Gnesne,

et finalement, revenant en Italie, il mourut à Bologne en 1278.

Il laissa, lui aussi, une Chronique qui s'étend jusqu'à l'an 1277 (1) et qui, semblable à toutes les productions de ce genre et de cette époque, ne se recommande nullement au point de vue de la critique et du jugement.

Le passage qui nous intéresse dans ce *Chronicon* doit être transcrit ici :

« Johannes Anglicus, natione Moguntinus, sedit annos II, menses V et dies IV, et cessavit Episcopatus mensem unum. Hic, ut asseritur, fœmina fuit et in puellari veluti a quidam suo amasio in habitu civili Athenas deducta, sic in divinis scientiis profecit ut nullus sibi par inveniretur, adeo ut postquam Roma fecit, magnos magistros discipulos et auditores haberet, et quum in Urbe vita et scientia magna opinionis esset, in Papam omnium consensu elegitur. Sed in papatum per suum familiarem impraegnatur. Verum partus tempus ignorans, quum de sancto Petro in Lateranum tenderet angustiata via, inter Colosseum et ecclesiam S. Clementis peperit, et mortua ibidem, ut dicitur, sepulta est. Et quin dominus Papa eamdem viam semper obliquat, creditur a pluribus quod ob detestationem facti hoc faciat. Nec

(1) Elle a été imprimée plusieurs fois, notamment à Bâle en 1559, à Anvers en 1574, à Cologne en 1616.

ponitur in Catalogo summorum Pontificum propter mulieris sexum. »

Il s'est élevé sur l'authenticité de ce paragraphe des controverses dans le genre de celles qu'ont soulevées les autres passages que nous avons déjà signalés. On a montré qu'il ne se trouvait pas dans quelques manuscrits, qu'il se rencontrait dans plusieurs, qu'il y avait des variantes. Ce qui est certain toutefois, c'est que le passage se lisait dans des manuscrits fort anciens, car le dominicain Tolomeo da Lucca, ensuite évêque de Torc lli, qui écrivait en 1318, avance que de tous les auteurs qu'il a lus, Martin est le seul qui parle de la papesse. (Voir l'*Itinerarium italicum* de Mabillon, inséré dans le *Musæum italicum* de cê savant bénédictin, Paris, 1687, t. I)

Vers la fin du treizième et le commencement du quatorzième siècle, la foi dans l'existence de la papesse se propage, les témoignages deviennent plus nombreux, sans être cependant beaucoup plus sérieux. Ce sont des répétitions, des ouïdire; pas de détails. Mentionnons quelques-unes de ces allégations.

Voici d'abord un cardinal, Gervais Riccobaldo, de Ferrare. Dans sa *Compilatio chronologica*, écrite en 1298, il dit : « Après Léon IV, Jean, qui fut une femme, siégea au pontificat pendant deux ans et quatre mois. Quelques-uns ne la met-

tent pas au catalogue. » Dans un autre ouvrage (*Historia pontificum romanorum*), il est un peu plus explicite : « Après Léon, Jean, Anglais de nation, siégea deux ans, cinq mois et quatre jours, et mourut à Rome, et l'épiscopat fut interrompu pendant un mois : c'était une femme, et, dans sa jeunesse, elle avait été pour un moment conduite à Athènes, déguisée en homme, et là elle avait fait des progrès dans beaucoup de sciences (1). »

Un moine allemand, Martinus Minorita, qui acheva, en 1292, d'écrire une chronique intitulée *Flores temporum* (2), parle de la papesse dans des termes à peu près semblables à ceux qu'emploie Martin le Polonais; il donne seulement à son règne une année de plus, mais ceci peut être mis sur le compte d'un copiste qui se sera trompé de chiffre.

Un prêtre saxon, Siffrid, qui écrivait, en 1306, un abrégé d'histoire, ne manque point de parler de la papesse (3); il ajoute le premier une particularité nouvelle : « On montre encore à Rome,

(1) *Compilatio chronologica* et *Historia Pontificum romanorum*, insérées dans le tome I du recueil d'Eccard : *Corpus historicum medii ævi*, Lipsiæ, 1723, 2 vol. in-folio.

(2) Cet ouvrage se trouve également dans le premier volume du recueil d'Eccard.

(3) Voir le *Compendium historiarum* inséré dans le recueil de Fulvicius, *Rerum Misnicarum libri VII*. Lipsiæ, 1569, in-4°, et dans la collection de Pistorius.

sur une certaine place, une image de cette femme en habits pontificaux, sculptée en marbre, ainsi que l'enfant. » Notons encore que ce passage ne se trouve pas dans tous les manuscrits des *Epitome*, ce qui a donné lieu de croire qu'il avait été ajouté après coup. On en a dit autant d'une assertion de Théodore de Niem, qui écrivait à Rome, un siècle plus tard, et qui, dans un traité *De privilegis et juribus imperii*, dit avoir vu la statue en question.

Divers chroniqueurs, qui écrivaient en Allemagne et en Italie au quatorzième siècle, et dont les arides travaux ont été publiés dans les collections historiques de Leibnitz, de Muratori, d'Eccard, se bornent à transcrire ce qu'ont dit leurs devanciers. L'auteur d'une *Cronaca*, datée de 1354, ajoute cependant que si la papesse devint *ingravidata*, elle le fut *de suo domicillo*.

Le moine anglais, Raoul Hygden, que nous avons déjà nommé, se contente, dans son *Polycronicon*, imprimé en 1495 à Londres et réimprimé en 1527, de copier ce qu'avance Martin le Polonais (1).

Amalric d'Augier, prieur de l'ordre des Au-

(1) Observons en passant que Dante, qui écrivit son immortelle *Commedia* une trentaine d'années après la mort de Martin le Polonais, ne dit rien de la papesse, quoiqu'il ne se gêne nullement pour attaquer certains papes et pour les

gustins, qui écrivait en 1362, en fait à peu près autant; mais il ajoute ce que personne n'avait dit encore, c'est que Jeanne avait enseigné à Rome pendant trois ans, et qu'élevée au pontificat, elle vécut quelque temps honnêtement; enfin, cédant à l'influence d'une nourriture trop délicate, elle se laissa aller aux tentations du diable, et tomba, ayant pour complice un des gens de sa maison.

Le chantre de Laure, l'immortel Pétrarque, fit mention, en 1370, de notre Jeanne, mais il ne fit que transcrire ce qu'avait dit Martin le Polonais; laissant de côté tout détail au sujet de la grossesse et de l'accouchement, il se borne à avancer que le sexe fut découvert, sans expliquer quand ni comment. Ce passage de *le Vite dei pontifici e imperatori romani* qui se trouve dans l'édition originale de Florence, 1478, dans celle de Venise, 1507 et de 1625 (cette dernière, faite à Genève), a été retranché dans les impressions de Venise, 1526 et 1534.

Nous arrivons au témoignage le plus important que nous fournisse le quatorzième siècle, et nous le trouvons dans un écrivain célèbre, dans le spirituel auteur du *Décameron*, dans Boccace. Son récit, offrant des circonstances nouvelles, se

placer dans son *Inferno*. C'est un argument en faveur de ceux qui croient qu'à cette époque les traditions relatives à notre Jeanne étaient encore vagues et peu répandues.

lit dans le traité *de Mulieribus claris*, imprimé pour la première fois à Ulm par Jean Czeiner de Reutlingen, 1473, in-fol. (1), plusieurs fois réimprimé et traduit dans diverses langues. Une traduction française, publiée à Paris chez Antoine Vérard, en 1493, in-fol., a reparu avec quelques changements à Paris en 1538, à Lyon en 1551. Transcrivons ce qui concerne celle de ces *nobles et clères dames* qui nous occupe :

« Elle estoit Allemande, aiant estudié en Angleterre avec un jeune escollier son mignon, lequel estant mort, sans se vouloir donner à un autre, s'en alla à Rome où elle se rendit admirable tant par son sçavoir qu'à raison de sa bonne vie, de sorte qu'après la mort de Léon V, elle fut créée pape. Mais Dieu aiant pitié de son peuple, ne voulut souffrir qu'il fût si méchamment trompé par une femme, de sorte que le malin esprit, qui lui avoit donné l'audace d'entreprendre une telle meschanceté, estant en ce souverain degré, l'incita à paillarder. Elle n'eut pas faute de commodité, de sorte qu'après elle devint enceinte. O

(1) Cette édition est fort recherchée; un bel exemplaire s'est adjugé à 335 francs, vente Renouard, en 1854, n° 3550. Dibdin, dans sa *Bibliotheca Spenceriana*,, t. IV, p. 580, décrit ce volume et donne des fac-simile de neuf des quatre-vingts gravures sur bois qui le décorent; il n'oublie pas, on devait s'y attendre, celle qui représente la catastrophe de Jeanne.

grande meschanceté! ô insigne patience et bonté de Dieu! Mais celle qui avoit enchanté les yeux de tout le monde, perdit le sens, et ne sceut cacher son accouchement, car n'ayant loisir d'appeler une sage-femme, elle eust son enfant célébrant le divin service. Et parce qu'elle avoit ainsi trompé le monde, la misérable, fondant en larmes, fut envoyée en une prison obscure par le commandement des pères. »

Boccace est, à ce que nous croyons, le premier qui ait dit que Jean n'était pas le vrai nom de l'héroïne.

Personne jusqu'alors n'avait fait connaître quel était l'amant de cette femme extraordinaire; c'était un écolier, un étudiant, d'après l'auteur du *Décameron*. Il dit qu'elle fut conduite en Angleterre, tandis que d'autres prétendaient qu'elle avait été menée à Athènes; on ignorait si Jeanne avait été séparée de son amant ou s'il était mort; Boccace nous apprend qu'il était trépassé. L'illustre écrivain réunissait ainsi les bruits qui circulaient et qui tendaient de plus en plus à former un récit détaillé.

Un Allemand, qui écrivait dans la dernière moitié du quatorzième siècle, Jacques Zeyenger, de Koenigshofen, avança une circonstance nouvelle; il prétendit que l'amant de Jeanne avait été un cardinal. La chose fut reproduite par un

Suisse, qui composa un *Chronicon* de la ville de Constance, et par le rédacteur en langue tudesque d'une *Chronique de tous les rois*, imprimée à Augsbourg en 1476.

Plus l'on avance, et plus les choses se particularisent.

Théodore de Niem, qui écrivait vers 1416 et qui fit le premier mention d'une image en marbre de la papesse, ainsi que nous l'avons dit, est également le premier qui ait affirmé qu'après avoir enseigné publiquement dans les écoles des Grecs, elle accoucha en assistant à une procession des Rogations, près du temple de la Paix.

Le dominicain allemand Kœrner, auteur d'une chronique qui s'étend jusqu'à l'an 1435 (et qui a été insérée dans le tome II du recueil d'Eccard), parle aussi de la papesse, mais il s'écarte de ses prédécesseurs sur un point de chronologie. Il fixe le règne de Jeanne, non point en 853, 854 ou 855, mais en 815 et 816, de suite après la mort de Charlemagne; il la fait succéder à Léon III, ou comme il l'appelle, à Léon IV, auquel il enlève un an pour le donner à la papesse. Il ajoute qu'Henri d'Erfurt n'a pas fait mention de cette histoire, peut-être pour ne pas scandaliser les fidèles, et que c'est depuis cette époque que s'est introduit l'usage de vérifier le sexe du souverain pontife qui vient d'être élu. Il nous apprend de

plus qu'un décret des Pères (ce qui peut s'entendre d'un concile) avait stipulé que le pape ne passerait plus par la rue où avait eu lieu la catastrophe.

Sortons du cercle où nous enferment toutes ces chroniques latines, et écoutons le témoignage d'un poëte français.

Martin Franc, mort vers 1420, fut chanoine de Lausanne et secrétaire de l'anti-pape Félix V; il est l'auteur d'un ouvrage en vers intitulé *le Champion des Dames* (1), qui a été imprimé deux fois : in-folio, sans date (vers 1485) et in-8°, Paris, 1530. C'est un dialogue entre un antagoniste du beau sexe et un ami des dames qui prend leur défense. Durant son long réquisitoire, le premier s'exprime ainsi :

Tu sçais qu'elle sceut tant des lettres
Que pour son sens on la crea
Papesse et prestresse des prestres,
O comme bien estudia !
O grande louange si a !

(1) Les bibliophiles recherchent surtout l'édition de 1530, publiée par Galliot Dupré. Elle se payait 100 à 150 fr. il y a une dizaine d'années, mais sa valeur est aujourd'hui bien plus grande; un exemplaire relié en veau, 455 fr. à la vente Monmerqué.

On trouve quelques détails sur le *Champion des dames* dans les *Annales poétiques*, t. I, et dans l'*Histoire de René d'Anjou*, par M. de Villeneuve-Bargemont, t. II, p. 370. Voir aussi Violet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 85.

Femme se dissimula homme
Et sa nature regnia (renia)
Pour devenir pape de Rome.

O benoist Dieu comme osa femme
Vestir chasuble et chanter messe !
O femme oultrageuse et infame !
Comment eust elle la hardiesse
De se faire pape et papesse?
Comment endura Dieu comment
Que femme ribaulde et prestresse
Eust l'Eglise en gouvernement?..

O vengeance bien advisée !
La sainte papesse enfanta
Noncques plus la putain rusée
A l'autel sainct Pierre chanta.

Entre le moustier saint Clement
Et le Collisée chacun vit
Le feminin enfantement.
Si fut tantost faict un edict
Que jamais pape ne se fist
Tant eut il de science au nas,
S'il ne montroit le doy petit
Enharnaché de son harnas.

Le poëte ajoute que la papesse composa des préfaces pour diverses messes et que rien n'y était contraire à l'orthodoxie :

Encore te peut estre monstrée
Mainte Préface que dicta,
Bien et sainctement accoustrée
Où en la foi point n'hesita.

Des écrivains plus modernes ont dit que ces préfaces avaient été supprimées, et le savant Tiraqueau, si bon, si docte, si sage, si débonnaire, d'après le témoignage de Rabelais (*Prologue du livre IV*), attribue à Jeanne un traité sur la nécromancie; nous n'en trouvons pas d'autre mention.

Un chanoine de Constance, Félix Malléolus (en allemand *Hammerlein*, petit marteau) qui vivait vers 1445, s'occupe également de la papesse dans son dialogue *De nobilitate et rusticitate* (cap. XVII, fol. xcix, recto, édition in-4°, sans date)

Il avance qu'elle « accoucha de la manière qui lui avait été annoncée pour la rémission de ses péchés. »Ceci se rapporte à une circonstance que des écrivains ultérieurs ont plus amplement racontée, car l'histoire de Jeanne allait toujours grossissant et s'embellissant. On avança qu'ayant reconnu la faute qu'elle avait commise, elle se livrait à un amer repentir lorsqu'un ange lui apparut et lui offrit le choix, ou de terminer son pontificat avec gloire et d'être livrée à la damnation éternelle, ou de mourir couverte d'ignominie, mais en obtenant le pardon de ses péchés. Elle choisit la mort et la honte.

Brodant sur tout cela, d'autres écrivains firent connaître une particularité nouvelle. Jeanne présidait un jour un consistoire lorsqu'on lui amena

un démoniaque afin qu'elle l'exorcisât. Elle demanda au démon quand est-ce qu'il voulait sortir du corps du possédé; l'esprit malin riposta par deux vers peu dignes du siècle d'Auguste et dont le premier était *lettrisé* suivant une mode alors assez goûtée.

Papa Pater Patrum, Papissæ pandite partum,
Et tibi tunc edam, de corpore quando recedam (1),

(Je te dirai en quel temps je sortirai de ce corps, lorsque toi qui es pape, et le père des pères, tu feras voir un enfant né d'une papesse.)

Parmi les écrivains du quinzième siècle qui ont parlé de la papesse, n'oublions pas le célèbre chancelier de l'université de Paris, Jean Gerson, qui, dans un discours prononcé à Tarascon en présence du pape Benoît XIII, avança que pendant des années l'Église fut trompée, lorsque durant longtemps, elle rendit hommage (*coluit*) à une femme regardée comme pape. Élie Dupin, en rencontrant ce passage dans l'édition en quatre vo-

(1) Remarquons en passant qu'il y a de grandes variantes dans les divers textes de cet échantillon de la poésie diabolique. Quelques auteurs se bornent au premier vers et le rapportent ainsi :

Papa Pater Patrum peperit Papissa Papellum;

D'autres le gâtent encore davantage :

Papa Pater Patrum Papissa peperit partum.

lumes in-folio qu'il a donnée des œuvres de Gerson (Paris, 1706), met en note : *Falleris, vir bone* (t. II, p. 71).

Dans plusieurs de ses écrits, le célèbre Jean Huss mentionne l'histoire de la papesse comme chose de notoriété publique : il en fit un de ses arguments dans ses débats devant le concile de Constance; notons qu'il donne à notre héroïne le nom d'Agnès.

Avant de devenir pape sous le nom de Pie II [1], Enée Sylvius Piccolomini avait été un écrivain

(1) Le *Manuel du Libraire* de M. J. Ch. Brunet consacre (5e édition, t. I) près de dix colonnes d'une impression compacte à des détails bibliographiques sur les divers écrits de ce pontife. Son roman : *De duobus amantibus Eurialo et Lucretia,* composé lorsqu'il n'était encore qu'un poëte à Sienne (*poeta Senensis,* ainsi s'énonce le titre,) offre des passages qui choqueraient la pruderie moderne; le style, obscur et affecté, est rempli d'allusions mythologiques. Quoiqu'il paraisse aujourd'hui offrir fort peu d'intérêt, cet écrit fut très-souvent réimprimé au quinzième siècle et traduit en diverses langues. Les exemplaires des diverses éditions des vieilles traductions françaises sont très-recherchés; Le *Manuel* observe que le prix de 680 fr., payé en 1853 à la vente Chenest est exagéré; mais cette appréciation est-elle exacte? qui peut dire où commence l'exagération dans les prix qu'on donne à des livres rares? A la vente Solar, n'a-t-on pas donné plus de 6,000 fr. pour un exemplaire de l'édition originale des *Cent nouvelles nouvelles?* N'a-t-on pas payé au delà de 1,000 fr. un volume des *Poésies* de Pernette du Guillet, imprimé à Lyon en 1545? (vente Aimé Martin, en 1847, n° 395.)

Quoi qu'il en soit, ajoutons qu'un extrait de l'Histoire des amours d'Euryale et de Lucresse se trouve dans la *Biblio-*

fécond, un romancier et un controversiste. Il raconte lui-même, dans une lettre adressée au cardinal Carvajal, qu'il avait discuté avec des Thaborites ou Hussites, et que l'un d'eux avait insisté sur l'erreur dans laquelle l'Église était tombée en élevant une femme au pontificat Piccolomini convint qu'il se borna à répondre que l'*histoire n'était pas certaine;* il ne la nia point formellement.

Saint Antonin, archevêque de Florence et auteur d'une longue histoire universelle qui s'étend jusqu'à l'an 1459, rapporte (liv. XVI, chap. 1) l'épisode de Jeanne en transcrivant à peu près les expressions de Martin le Polonais. Il s'écrie ensuite avec saint Paul : « O profondeur de la sagesse et de la science de Dieu! Que ses jugements sont incompréhensibles! » et se tire ainsi facilement d'embarras.

L'histoire de Jeanne circulait alors dans toute l'Europe. Le redoutable Torquemada, l'organisateur de l'Inquisition, écrivait en Espagne qu'une femme avait été crue pape par tous les catholiques, et un évêque de Carthagène, Alphonse, consignait dans une *Recapitulacion historica,* une

theque des Romans (août 1777, p. 182 à 215). Thémiseuil de Saint-Hyacinthe reconnait avoir effacé quelques détails du texte dans la traduction que présente le volume de ses *Variétés*, Amsterdam, 1744.

pareille assertion, en affirmant qu'à Léon IV avait succédé « Jean l'Anglais, de Mayence, que quelques-uns disent avoir été femme. »

A la même époque, bien loin de la Péninsule, un Grec, Laonic Chalcondyle, faisait, dans son *Historia Turcarum*, un récit semblable et ajoutait gravement que les Italiens se faisant presque tous raser la barbe, une femme avait pu se faire élire pape. Ce passage, qui se lit dans la traduction latine due à un Suisse, Conrad Clauser, et imprimée à Paris en 1550, a été retranché par Blaise de Vigenère, traducteur français de l'ouvrage de Chalcondyle, et l'on a prétendu que le protestant Clauser avait interpolé le texte grec. Le passage en question se lit cependant dans de bons manuscrits, et il se retrouve dans les éditions de l'*Historia Turcarum* qui font partie des collections dites byzantines (Paris, 1650, in-fol., et Bonn, 1843, in-8°; cette dernière revue par celui de tous les érudits contemporains qui a le plus fait imprimer de textes grecs, Immanuel Bekker).

Arrivons à un Italien qui écrivit une histoire des papes et qui la dédia à Sixte IV. Baptiste Platine, mort en 1466, est l'auteur de cet ouvrage, qui, imprimé pour la première fois à Venise en 1479, a eu de très-nombreuses éditions; mais il faut choisir les plus anciennes, celles où il est

2

question de la papesse sous le nom de Jean VIII. Le récit, donné comme un on-dit, reproduit ce qu'avait avancé Martin le Polonais, mais il a été retranché dans les éditions plus modernes, et ce n'est pas le seul exemple des mutilations qu'on a fait subir au texte primitif de ce *Liber de vita Christi et pontificum* (1).

Nous laissons de côté un grand nombre d'autres écrivains de la fin du quinzième siècle; ils n'apprennent rien de nouveau. Nous nous contenterons de signaler Jacques Philippe Forestius, de Bergame, qui parle de Jeanne dans son *Supplementum chronicorum* (Brescia, 1486), et surtout dans son livre *De plurimis claris scoletisque* (sic) *mulieribus* (Ferrare, 1497); il avance qu'on ne sait pas bien qu'elle fut le vrai nom de la papesse, qu'on a dit qu'elle s'appelait Gilberte et qu'elle étudia en Angleterre; son amant y mourut, et elle prit alors la résolution de se consacrer tout

(1) L'édition de 1664, sans lieu ni date (*Hollande*), présente, p. 257, le passage en question : « Johannes Anglicanus, ex Moguntiano oriundus malis artibus (ut aiunt) pontificatum adeptus est... à servo compressa... » Entre autres exemples des falsifications introduites dans le livre de Platina, on peut signaler comme modèle de sans-gêne celle qui se montre pour la première fois dans l'édition de Cologne 1574, in-folio. On a supprimé la femme de saint Anaclet (*Cletus*) en mettant tout simplement *uxorem non habens*, au lieu de *uxorem habuit in Bithynia*, comme on avait lu jusqu'alors.

entière aux sciences et de ne plus avoir de relations intimes avec aucun homme, mais ce projet échoua, on ne le vit que trop :

La chair est faible, et le diable est habile.

En tête du chapitre qui présente cette narration, une figure sur bois montre la papesse assise sur un trône ; la triple couronne est sur sa tête ; de la main gauche elle tient un livre ouvert ; de la droite elle donne la bénédiction.

Une autre gravure sur bois, placée dans un volume recherché des amateurs, le *Chronicarum Liber* (par H. Schedel), Nuremberg, 1493, in-fol., montre la papesse tenant dans ses bras l'enfant dont la naissance lui coûta si cher. Les traits du visage sont agréables, mais complétement féminins.

Quoique nous nous soyons promis de transcrire fort peu de latin, nous croyons devoir placer ici le petit récit de Schedel, parce qu'il est, à peu de chose près, le résumé le plus complet de tout ce qui avait été dit jusqu'alors à ce sujet.

« Joannes Anglicus, ut ferunt, ex Moguntiano ortus malis artibus pontificatum adeptus. Mentitus ejus sexum cui femina esset adolescens admodum Athenas cum viro docto amatore proficiscit. Ibique preceptores bonarum artium audiendo, tantum profecit ut Romam veniens paucos admodum etiam

in sacris literis pares haberet, legendo autem et disputando docte et aucte tantum benevolentiæ et auctoritatis sibi comparavit ut, mortuo Leone, in ejus locum (ut Martinus ait) omnium consensu pontifex crearetur. Verum postea a familiari compressa, cum aliquando occulte ventrem tulisset, tandem cum ad Lateranensem basilicam proficisceret, intra theatrum (quod Colloseum vocant a Neronis colloso) et sanctum Clementem doloribus circumventa peperit. Eoque loci mortua, pontificatus sui anno secundo, mense uno, diebus quatuor, sine ullo honore sepelitur. Sunt qui hec duo scribant, pontificem ipsum quando ad Lateranensem basilicam proficiscit, detestandi facinoris causa, et viam illam consulto declinare. Et ejusdem vitandi erroris causa dum primo in sedem Petri allocatur ad eam rem perforata, genitalia ab ultimo diacono obtrectat. (fol. CLXIX.)

CHAPITRE III

LES ÉCRIVAINS DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Dès les premières années de ce siècle, divers écrivains parlent de la papesse succinctement et

sans rien apprendre de nouveau. Le vénitien Stella dans ses *Vitæ pontificum* (Bâle, 1507, in-folio), Raphaël de Volterra dans ses *Commentarii* (Bâle, 1544), Jean-François Pic de la Mirandole, dans son *Tractatus de fide*, en disent quelques mots. Le vénitien Sabellicus est plus explicite; dans ses *Ennéades*, il reproduit ce qu'ont dit ses devanciers, sans oublier la *Sella probatoria*, et dans son livre *de Exemplis*, il range ce trait parmi « les fraudes et les mauvais conseils qui sont retombés sur la tête de leurs auteurs. »

C'est vers la même époque que paraissaient les écrits d'un poëte célèbre autrefois, fort peu lu aujourd'hui, J. B. Hispaniolus, plus connu sous le nom de Mantuanus : il fut général de l'ordre des Carmes, et dans ses nombreux écrits il se rencontre un poëme intitulé *Alphonsus*. Émule de Dante, le Mantouan décrit les enfers, mais il n'oublie pas d'y placer l'audacieuse usurpatrice.

Hic pendebat adhuc, sexum mentita virilem,
Fœmina cui triplici Phrygiam diademate mitram
Extollebat apex et pontificalis adulter.

La réforme éclate; Luther et ses disciples, Calvin et ses adhérents, battent en brèche la papauté ; l'Église romaine est attaquée sans relâche dans des livres de polémique sérieuse, dans des

pamphlets burlesques; la gravure vient au secours de l'argumentation ou de l'ironie, et la papesse devient une arme dans les mains des protestants. Le fait est avancé comme incontestable; il fournit d'inépuisables railleries contre *la prostituée de Babylone*, et contre le pontife qu'on n'appelle plus que l'*Antechrist* (1).

Luther parle de la papesse en devisant avec ses commensaux; il insiste sur la statue qui s'étale dans une rue de Rome (2). Les poëtes lancent de petites épigrammes; en voici une que nous fournit

(1) Voir l'ouvrage intitulé *Antithesis Christi et Antechristi*, imprimé en 1557, 1558, 1574; traduit en français, 1561, 1578, 1600. Les 36 figures sur bois qui le décorent sont des caricatures lancées contre l'Église romaine.

Le texte latin a été inséré dans les *Lectiones* de Wolff (1611, in-folio), *centuria XVI*, p. 869. On trouve des détails sur cet écrit dans les *Observationes selectæ*, 1700, t. IV, dans les *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn, t. III, p. 151; dans la *Bibliothèque curieuse* de David Clément, t. VII; dans l'*Analecta-Biblion* de M. du Roure (1836), t. I, p. 434. La onzième et dernière pièce insérée dans la traduction française est intitulée : *La Vie de la papesse Jeanne, vive image de la grande Paillarde romaine*.

(2) Consulter les Colloques de Luther; le texte allemand, plus développé et souvent offrant de grandes différences, remplit un des volumes de l'édition en 24 volumes in-4°. (*Halle*, 1740-53.) M. G. Brunet en a donné des extraits dans un volume publié en 1842 (*Paris, Gosselin*, grand in-18) : *Propos de table de Martin Luther*. En prenant la peine de lire les nombreux écrits polémiques, les lettres, les sermons du célèbre réformateur, on y trouverait certainement des passages où la papesse est nommée. Le courage nous a manqué pour entreprendre cette recherche.

le recueil des *Pasquilli*, édité par Curio, à Bâle, en 1544 (1).

Fœmina, Petre, tua quondam ausa sedere cathedra,
Orbi terrarum jura verenda dedit,
Hæc compressa quidem plures latuisset in annos
Facta foret partu in manifesto novo.
Post hæc Roma diu simili sibi cavit ab astu
Pontificum arcanos quærere sueta sinus.
Non poterat quisquam reserantes æthera claves,
Non exploratis sumere testiculis.
Cur igitur, nostro, mos hic nunc, tempore cessat?
Ante probat quod se quilibet esse marem.

Un grand nombre d'auteurs catholiques du seizième siècle ne révoquaient point en doute l'histoire de Jeanne. Nous nous garderons bien de les citer tous; nous indiquerons seulement Jean le Maire : « tantost après Jehanne la papesse, natifue d'Angleterre, fist vn grand esclandre à la papalité. » *Traité de la différence des schismes et des conciles.* Lyon, 1511; Paris, 1513), et l'évêque de Chiamsée, Jean, qui, dans son livre intitulé *Onus ecclesiæ*, mentionne « la femme Agnès, qui fut pape plus de deux ans, et, s'étant laissée engrossir, accoucha en public. »

(1) M. Mary-Lafon a publié en 1860, sous le titre de *Pasquin et Marforio*, un volume offrant un choix curieux des *Pasquilli*. Plusieurs livrets de ce genre, fort rares et très-peu connus, sont indiqués avec détails dans le catalogue de la bibliothèque de M. Libri, 1847, p. 406.

Un écrivain original et hardi, Corneille Agrippa, dans sa *Declamatio de nobilitate et præcellentia fœminei sexus*, 1529), avance que la papesse a trompé l'Église par une belle imposture (*egregiâ impostura*); il en reparle dans son livre *De vanitate scientiarum*. Nevizan en dit un mot dans sa *Sylva nuptialis*, mais, afin de ne pas alourdir ce que nous écrivons ici, nous nous dispensons de transcrire les textes.

Le fécond auteur des *Annales d'Aquitaine*, Jean Bouchet, poëte d'ailleurs médiocre et historien sans critique, ne manque pas d'embellir ses narrations en y introduisant cet épisode qu'il raconte avec complaisance, mais qui ne se trouve que dans les premières éditions de son livre.

D'autres historiens ajoutent quelques traits nouveaux en rectifiant ceux qui avaient déjà été racontés. Nicolas Gilles, dans ses *Annales et Chroniques des Gaules* (Paris, 1551, in-fol.), avance que la papesse fut « engrossée par un sien cubiculaire, » et que le verset *Papa Pater* (c'est ainsi qu'il l'appelle), que nous avons déjà rapporté, « fut composé par un des cardinaux de Rome. »

Du Haillan est plus explicite encore dans son *Histoire de France*, dédiée à Henri III (Paris, 1577); il dit que la papesse s'appelait Gilberte, que son amant était « moyne en l'abbaye de Fulden; « que l'empereur Louis deuxième de ce nom

« prit le sceptre et la couronne de sa main, avec « quoy la bénédiction du Sainct-Père, qu'elle ren- « dit subjecte à elle Adolphe, premier roy chré- « tien d'Angleterre, et son fils Alfrid, qu'elle de- « vint enceinte du fait du sien chapelain cardinal. » Du Haillan ajoute que quelques-uns révoquent tout cela en doute, mais « la commune opinion tient que ce pape fut femme. »

Il serait curieux de rencontrer la cour romaine reconnaissant elle-même, au commencement du seizième siècle, l'authenticité de l'histoire de Jeanne, et il en serait ainsi, s'il était vrai que des *lettres d'indulgences*, imprimées à Rome en 1515, parlaient du choix qui fut offert à la papesse par un ange; mais nous n'avons pu vérifier cette circonstance avancée par des protestants.

Un des adversaires les plus chaleureux de la papauté, Pierre Paul Vergerio, publia en 1556 (in-8°, sans indication de lieu), un volume intitulé : *Istoria di papa Giovanni VIII che fu femina;* nous n'avons pu rencontrer ce volume, qui est devenu très-rare, et que le *Manuel du Libraire* ne signale pas dans l'énumération qu'il donne des divers écrits de cet auteur, à l'égard duquel un savant allemand, M. Sixt, a fait paraître un livre de 618 pages (*Brunswick*, 1856, in-8°).

Nicolas Pasquier, personnage plus judicieux qu'on ne l'était habituellement à la fin du seizième

siècle, ne se prononce pas. Dans une lettre écrite à un conseiller au Parlement, et insérée dans sa correspondance (Paris, 1619), il dit qu'il « veut croire cette histoire un peu scandaleuse, ains peu miraculeuse si tant est qu'elle soit véritable ; » il conclut que, « si l'histoire est véritable, ce fut un coup de Dieu; si fabuleuse, un jeu d'homme. »

La controverse s'échauffait; George Scherer niait l'existence de Jeanne dans un écrit imprimé à Vienne en allemand en 1584 et traduit en italien (Venise, 1586); en 1586 M. Witikind, soutenant la thèse contraire, s'emportait contre les Jésuites ; un membre de cette société célèbre, F. Richomme, prenant le nom de Florimond de Rémond, ripostait par un livre intitulé : *Erreur populaire de la papesse Jeanne* (Bordeaux, 1588); six réimpressions successives et rapides, deux éditions d'une traduction latine, attestaient l'intérêt qu'on portait à cette question, mais ces divers écrits renfermaient beaucoup plus d'injures que de bonnes raisons.

CHAPITRE IV

LA POLÉMIQUE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Au commencement de ce siècle, on s'occupe peu de la papesse. Le président Claude Fauchet en reproduit cependant l'histoire dans ses *Antiquités gauloises* (Paris, 1610); il raconte « qu'une « Angloise, enlevée de son pays par un prêtre « qui l'aymoit, vint demeurer à Mayence, où elle « accoucha d'une fille nommée Gerberte, qui, étant « pape, devint grosse du fait de son varlet de « chambre. »

La controverse continua entre Genève et Rome; les nombreux catholiques qui écrivirent l'histoire de l'Église et les annales de la papauté, répudièrent d'une voix unanime une anecdote qu'ils regardaient comme outrageante pour le saint-siége; des protestants prirent la plume pour soutenir la thèse contraire. L'encre coula à flots. Nous donnons. dans le chapitre que nous consacrons à la bibliographie, une liste d'un grand nombre de ces ouvrages, fort oubliés aujourd'hui.

Un ministre protestant, Daniel Blondel, scandalisa ses coreligionnaires en avouant qu'il re-

gardait comme une fable l'histoire de la papesse, et en développant les motifs de sa conviction à cet égard dans un volume qu'il publia à Amsterdam en 1649, sous le titre de *Familier esclaircissement*. Ce livre, traduit en latin, souleva de nombreuses réfutations; P. Congnard y répondit à Saumur en 1655, et le Hollandais Samuel Mares, à Groningue, en 1658; Frédéric Spanheim défendit l'opinion chère aux calvinistes dans une *Disquisitio historica* qui, remaniée par Jacques Lenfant (l'historien des conciles de Bâle et de Constance), parut traduite en français en 1694 et en 1695, et qui, augmentée de développements nouveaux, forma, en 1720, deux volumes (La Haye, Scheurler), réimprimés en 1736 et traduits en allemand en 1737.

Cet ouvrage, le plus complet de ceux qui existaient jusqu'alors sur cet objet, forme près de 600 pages; il entasse prolixement les arguments qu'on peut opposer aux objections dirigées contre la papesse; il énumère *cent cinquante* écrivains qui ont fait mention de la chose. Le libraire a ajouté à ses deux volumes plusieurs gravures, œuvre d'un burin batave qui n'est pas sans quelque mérite, mais qui donne aux personnages du neuvième siècle des costumes beaucoup trop modernes.

On s'est peu occupé de la papesse durant la

seconde moitié du dix-huitième siècle et pendant le dix-neuvième. Quelques investigateurs des choses du passé ont de temps en temps écrit sur cette question ; quelques protestants ont continué de soutenir l'authenticité de l'épisode, mais en général l'opinion contraire a prévalu. C'est pour montrer la futilité de cette légende que Blanco, Ciampi, Smets et Wensing ont pris tour à tour la plume. Nous donnons les titres de leurs ouvrages dans le chapitre que nous consacrons à la bibliographie.

CHAPITRE V

OBJECTIONS DES NÉGATEURS.

C'est dans l'année 855 qu'on place généralement l'événement jusqu'alors inouï et ne devant plus se reproduire qui nous occupe; plus de deux siècles s'écoulent sans que l'on en trouve quelque mention; les premiers auteurs qui en parlent vers la fin du onzième siècle en disent à peine quelques mots et sous la forme d'un *on-dit*. Le nom de Jeanne et les particularités de l'accouchement ne se montrent qu'en 1267 sous la plume

de Martin le Polonais. Peu à peu l'anecdote se développe; chacun y met du sien; les contradictions, les embellissements arbitraires abondent.

Divergence entière d'opinion sur la durée du pontificat féminin. Les auteurs les plus anciens le portent en général à deux ans, cinq mois et quelques jours; d'autres le restreignent à un an; d'autres l'élèvent à trois, quatre ou cinq années. Un historien italien du quinzième siècle, J. Volaterra, l'étend jusqu'à onze ans et huit mois; un chroniqueur encore plus généreux accorde dix-neuf ans.

Il est vrai que la chronologie des papes est assez obscure, assez embrouillée au neuvième siècle, et Spanheim, étudiant les dates, épiloguant sur la durée des pontificats, scrutant les textes, s'est efforcé de trouver un intervalle où pût se colloquer le règne de Jeanne; mais ses arguments ont été combattus avec succès par le cardinal Joseph Garampi, dans une dissertation publiée à Rome en 1749 : *De nummo argenteo Benedicti VIII;* cette monnaie, jusqu'alors inédite, prouverait (car tout est sujet à controverse dans cette circonstance) que Benoît régnait avant qu'on n'eût reçu à Rome la nouvelle de la mort de l'empereur Lothaire, mort en Westphalie le 28 septembre 855. Anastase le bibliothécaire dit que Léon IV mourut

le 17 juillet; il n'indique pas l'année, mais c'était en 855, puisqu'il existe une bulle de ce pontife datée du 10 avril 854. Cet historien, appuyé par d'autres documents mis au jour par le cardinal Garampi, avance que le saint-siége resta vacant deux mois et quinze jours; Benoît III aurait donc été proclamé le 29 septembre. Il aurait eu le temps de faire frapper une médaille à son nom, car il fallait alors des mois entiers pour qu'une nouvelle vint de la Westphalie à Rome. Le télégraphe électrique, qui transmettrait aujourd'hui en cinq minutes de Saint-Pétersbourg à Lisbonne l'avis d'un fait de ce genre, devait naître bien plus tard.

Observons encore qu'un acte de Benoît III, daté du 5 octobre, accorde des priviléges à l'abbaye de Corbie en France. Ce document a été publié par le bénédictin d'Achery dans son *Spicilegium* (Paris, 1655-1675, 13 vol. in-4° t. VI, p. 397). La date, il est vrai, a été fort contestée; le très-catholique Muratori la regarde comme douteuse (*Annal. Ital. ad annum* 856), et le protestant Spanheim consacre quarante pages à la combattre ; mais Garampi en maintient l'authenticité par des arguments solides, et, la chose admise, il ne reste plus de période pour y placer la papesse. On a voulu essayer de diminuer les difficultés en réduisant à cinq mois la durée de son règne, mais ce système gratuit,

contredit par les anciens témoignages, n'a guère trouvé de partisans.

D'autres motifs ont été mis en avant afin d'établir que toute cette légende est une fable.

Les ordinations faites par la papesse étant sacriléges et fausses, devaient être renouvelées; celles de Constantin, déposé en 768, après treize mois de pontificat, avaient été annulées; il y eut un concile à cet égard. Rien de pareil à l'égard de la papesse.

Il ne reste aucune bulle, aucun acte ayant le nom du prétendu Jean VIII; cependant les princes savants aiment à écrire; la papesse est représentée comme ayant dû à son érudition la prodigieuse élévation qu'on lui attribue; elle aurait certainement dû se complaire à faire preuve de son savoir; tous les efforts de ses partisans pour découvrir quelque document qu'on pût lui attribuer sont demeurés absolument sans résultats.

L'invraisemblance, on peut dire l'impossibilité des choses telles que les racontent les chroniqueurs du moyen âge, saute aux yeux. Il est inadmissible qu'une femme ait pu dérober si longtemps la connaissance de son sexe à la curiosité des gens qui l'entouraient. Les papes avaient d'ailleurs, dès cette époque, introduit à leur cour la rigoureuse étiquette de la cour de Byzance; ils

étaient entourés d'officiers qui ne les quittaient pas un instant, qui les aidaient à s'habiller et à se déshabiller, qui assistaient à leur lever et à leur coucher, qui les soutenaient quand ils montaient à cheval ou quand ils descendaient (point de voitures alors), qui assistaient respectueusement à tous les détails les plus intimes de la vie (voir l'*Ordo romanus*, publié par Mabillon dans son *Musæum Italicum*). Lorsque le pontife entrait dans l'église, l'archidiacre ou un autre grand dignitaire le soutenait par le bras. Comment Jeanne aurait-elle pu, au milieu de ces approches, de cette surveillance, maintenir le mystère dont elle s'était enveloppée? L'absence de la barbe, les formes féminines toujours accusées, n'était-ce pas des indices suffisants? A ces objections matérielles, ne peut-on pas en joindre de morales? Est-il vraisemblable qu'une personne capable de méditer, d'exécuter le plus hardi, le plus étonnant de tous les projets, se fût laissée aller aux entraînements d'une passion qui devait lui être si funeste? Ne devait-elle pas en prévoir les suites? Aurait-elle eu les moyens de se livrer à ses amours? La faute une fois consommée, son habileté reconnue ne lui suggérait-elle pas quelques moyens de se dégager de ce mauvais pas? Les chroniqueurs se tirent d'embarras en recourant à l'intervention miraculeuse d'un ange, ou en mêlant le diable à cette

affaire, mais la critique moderne ne peut accepter cette solution.

On a dit que la papesse était jeune et belle; c'est ajouter aux difficultés. Les papes étaient pour la plupart des vieillards; un frais et charmant visage introduit au milieu de ces vénérables et graves figures aurait provoqué trop d'étonnement et de soupçons, car on ne peut raisonnablement supposer que tous les Romains alors fussent de véritables imbéciles, myopes, incapables d'avoir une idée. Pour que la chose fut un peu moins choquante d'invraisemblance, il faudrait supposer que Jeanne était vieille lorsqu'elle monta sur le trône, mais alors que devient la circonstance décisive de la grossesse?

CHAPITRE VI

ROME AU NEUVIÈME SIÈCLE.

Le gouvernement romain était au neuvième siècle tout à fait différent de ce qu'il est de nos jours.

Rome formait alors une république qui reconnaissait la suprématie de l'empereur d'Occident,

lequel, en personne ou par ses envoyés (*missi dominici*), exerçait le droit de haute justice, surtout dans les affaires d'État. Mais, à part cette influence éloignée, la république jouissait d'une véritable indépendance.

L'ancien sénat n'existait plus depuis plusieurs siècles, il était remplacé par une aristocratie théocratique et militaire qui s'était emparée de tous les emplois.

Les cardinaux, les diacres et tous les personnages formant le clergé, composaient un corps des plus puissants. Il y avait six ou sept cardinaux-évêques qui officiaient dans la basilique de Latran et qui assistaient le pape.

Les cardinaux-prêtres étaient préposés chacun à la direction d'une des paroisses de Rome, dont le nombre était de trente-cinq environ.

Au-dessous d'eux étaient les diacres; les sept premiers portaient le titre de cardinaux; chacun d'eux était préposé à l'administration d'un des sept quartiers (*rione*) de la cité; ils géraient les biens de l'église, distribuaient les aumônes, dirigeaient les hôpitaux. Des sous-diacres les secondaient ou les remplaçaient au besoin.

Les *notarii* étaient surtout chargés de ce qui regardait le droit civil et le droit canonique; les affaires criminelles étaient habituellement du ressort du préfet de la ville.

L'administration des affaires était entre les mains des cardinaux-prêtres et diacres. Un de ces derniers, l'archidiacre, était un personnage des plus importants. Placé à la tête de la direction politique et canonique, il était le chef du clergé; il jugeait les causes portées au tribunal du pontife, il le représentait dans toutes les grandes occasions; il était son premier assistant dans les cérémonies religieuses. C'est lui qui, lorsque le siége pontifical était vacant, présidait le conseil triumviral qui gouvernait l'Église et l'État pendant l'interrègne; il avait alors avec lui l'archiprêtre et le chef (ou *primicier*) des notaires (expression qui ne doit en rien réveiller l'idée qui s'y attache aujourd'hui).

Ce dernier personnage était le chef du pouvoir judiciaire; il présidait à la décision des causes civiles et ecclésiastiques qui, de tous les pays de l'Italie, étaient apportées à Rome. A certains égards, il remplaçait le *préfet urbain* de la Rome antique. Il finit par être habituellement pourvu de l'emploi de conseiller du pape, autre fonction éminente qui fut longtemps conférée à quelque jurisconsulte éclairé, chargé de servir de secrétaire au souverain pontife, et de l'assister de ses conseils.

Au-dessous de ces grands dignitaires s'échelonnait graduellement une foule de prêtres, de

diacres, d'ecclésiastiques attachés aux paroisses de Rome. Tout ce monde était divisé en deux classes : l'Église, formée de ceux qui avaient reçu les ordres majeurs jusqu'au rang de sous-diacre inclusivement ; le clergé, composé des personnages qui n'avaient encore que les ordres mineurs ou qui même restaient laïques, tout en remplissant des fonctions ecclésiastiques.

En face de ce corps compacte et puissant était la noblesse, consacrée au métier des armes. Elle était formée des familles les plus riches de l'État romain, et comme c'était de ces mêmes familles que sortaient les hauts dignitaires ecclésiastiques, les deux corps, ayant les mêmes intérêts, n'étaient nullement ennemis.

La population était divisée en quartiers ou *écoles;* chacun avait ses bannières, ses enseignes, ses magistrats ou *juges*, qui maintenaient le bon ordre, jugeaient les petites contestations, exerçaient le commandement militaire. De même que l'archidiacre était à la tête de l'organisation hiérarchique, le consul ou duc de Rome était le chef de l'aristocratie militaire et du peuple; il commandait l'armée, il convoquait les assemblées populaires.

Au-dessus de toute cette machine gouvernementale était le pape, qui était élu dans une assemblée générale de tout le clergé et de tout le

peuple. Les chefs de l'Église et du clergé avaient le droit d'initiative, c'est-à-dire de proposer un candidat qui, s'il était agréé par les *juges* et par les principaux nobles, était immédiatement acclamé; le peuple suivait l'impulsion. Si on n'était pas d'accord, il fallait recourir à des négociations afin d'arriver à s'entendre, et parfois il surgissait des querelles sanglantes.

Les deux aristocraties, au fond, n'en faisaient qu'une, mais la lutte, lorsqu'elle avait lieu, s'engageait entre des familles rivales, ayant chacune leurs créatures et leurs adhérents.

Lorsqu'on était d'accord sur le choix de l'élu, on le montrait au peuple avec de grandes acclamations et on lui rendait les premiers hommages. Un acte authentique, constatant l'élection, était adressé à l'Empereur pour qu'il l'approuvât. Cette sanction une fois reçue, on fixait le jour de la consécration, qui devait être un dimanche. Le nouveau pontife était alors conduit en grande pompe du palais de Latran à la basilique du Vatican; là on le revêtait des habillements, indices de sa haute dignité; il officiait pontificalement, célébrait la messe, administrait la communion, et il était reconduit en grande cérémonie au palais de Latran; la fête se terminait par un banquet donné aux grands personnages et par des largesses distribuées au peuple.

La carrière ecclésiastique étant celle qui menait le mieux aux richesses et aux honneurs, tous les Romains s'y consacraient avec ardeur; il n'y avait pas de famille qui ne comptât quelques membres dans l'Église ou dans le clergé. On y était préparé dès l'enfance; on s'instruisait dans des écoles spéciales; on devenait chantre, lecteur, acolyte, et, si on ne recevait pas les ordres, on était créé notaire, on était pourvu des charges du palais pontifical; tous les emplois étaient ainsi aux mains de la noblesse romaine.

Jaloux de ces privilég , les habitants de la ville éternelle avaient grand soin de s'en réserver la jouissance exclusive. Depuis l'an 752, date de la mort de Zacharie, qui était d'origine grecque, jusqu'au pape Formose, mort en 896, tous les papes furent des Romains, choisis dans les rangs de la noblesse urbaine. Il n'y eut d'exception qu'en 767, où la campagne fit un effort pour secouer le joug de la ville : elle plaça sur le trône Constantin; mais après treize mois d'un règne fort agité, ce pape (ou anti-pape) fut déposé, promené dans la ville sur une selle de femme au milieu des outrages de la populace; on lui creva les yeux, et, en avril 769, un concile le fit enfermer dans un couvent, où il mourut. Après la mort de Formose, la campagne reprit quelque ascendant, favorisée par des discordes qui avaient surgi entre la no-

blesse et le peuple, mécontent de la tyrannie que ses maîtres faisaient peser sur lui. On vit alors quelques papes fournis par les districts qui entouraient la ville. Étienne VIII, élu en 939, grâce à l'influence d'Othon, empereur d'Allemagne, fut le premier Allemand qui ceignit la tiare; Martin le Polonais dit que les Romains le détestaient, qu'ils se révoltèrent et lui mutilèrent le visage, mais aucun auteur contemporain ne parle de ce fait.

Ce pontife mourut la troisième année de son règne; les Romains rentrèrent en possession de leurs droits, et, durant tout le reste du dixième siècle, Rome fut livrée aux querelles des partis; le plus puissant avait à sa tête les marquis de Toscane, qui disposaient à leur gré du saint-siége; mais les papes continuèrent d'être toujours de la ville ou des États romains, et d'être choisis dans les familles les plus puissantes. Il en fut ainsi jusqu'en 996; alors Othon III obligea les Romains à accepter pour pape un de ses parents nommé Brunon, qui prit le nom de Grégoire V et qui eut pour successeur le célèbre Gerbert ou Silvestre II, qui avait été le précepteur d'Othon.

Peut-on supposer que dans une telle situation des choses, lorsque pendant plus de deux siècles et demi, l'aristocratie romaine exerçait un véritable monopole au sujet des élections aux hautes dignités, un étranger, un inconnu, venant d'on ne

sait où, sans parents, sans appui, fut élevé au pontificat? L'on aurait donc renoncé à l'usage inviolable de ne choisir le pontife successeur de saint Pierre que parmi les cardinaux-prêtres ou les hauts dignitaires de l'Église? Les familles patriciennes auraient renoncé à leurs cabales, à leurs ambitions; toutes les voix se seraient portées d'un élan unanime vers un étranger, doué d'un savoir remarquable. Tout cela n'est-il pas inadmissible, choquant d'invraisemblance? Observons aussi que l'inconnu était d'origine anglaise ou allemande, et que les Romains, fidèles à l'orgueil de leurs ancêtres, regardaient avec un parfait mépris des étrangers qu'ils traitaient de barbares; rien n'aurait pu les déterminer à prendre un de ces intrus et à le placer à leur tête, à lui accorder une suprématie complète.

CHAPITRE VII

EXEMPLES D'INCERTITUDES DANS L'HISTOIRE DES PAPES.

On pourrait citer quelques autres exemples d'incertitude dans l'histoire des papes, ce qui est tout simple, puisqu'elle traverse une longue série

de siècles à l'égard desquels il y a fort peu de renseignements certains. On indique généralement en 974 et 975, Donus II et Benoît VII; mais des critiques ont pensé que ce Donus, sur le compte duquel on ne sait rien, n'a point existé, et que l'erreur vient de la méprise d'un copiste qui n'aura pas compris qu'il s'agissait de *Domnus* ou *Donnus* (abréviation de *Dominus*) *Benedictus*.

Dans quelques manuscrits d'Anastase, entre Serge Ier, mort en l'an 706, et son successeur Jean IV, on rencontre un Léon III qui fut fait pape par les patriciens de Rome, et qui pour cela ne se compte pas dans le nombre des papes et ne s'inscrit pas sur le catalogue. (*Rerum Italicarum scriptores*, t. III, part. II, p. 850.) Martin le Polonais, qui ajoute toujours quelque chose aux circonstances équivoques, dit que ce prétendu pape était un Romain, fils du diacre Nicolas, et qu'il régna deux ans et onze mois. Amalric d'Augier copie Martin (même recueil, p. 65); Rolewinck, dans son *Fasciculus temporum*, écrit au quinzième siècle, fait un saint de ce Léon III, circonstance toute nouvelle et qui montre encore une fois, comme dans l'histoire de Jeanne, qu'à mesure que le temps s'écoulait, chaque historien, renchérissant sur ses devanciers, faisait connaître quelque chose de neuf. D'autres historiens gar-

dent un silence complet sur ce Léon III; un ancien *Pontificale romanum* (à J. Vignolio editum, *Romæ*, 1724, in-4°), et qui s'arrête à l'an 708, n'en dit rien; il ne subsiste aucun acte attribué à ce personnage, et les critiques les mieux autorisés le regardent comme imaginaire, la mention qui en est faite devant son origine à quelque méprise au sujet des conflits qui s'élevèrent en 687, lorsqu'après la mort de Conon, l'archidiacre Pascal et l'archiprêtre Théodore se disputèrent le trône, et, ne pouvant s'accorder, Serge Ier fut élu, l'exarque de Ravenne intervenant dans ces débats. Il paraît ainsi que de vieux historiens attribuèrent trois années de règne à un pape fabuleux, de même qu'on a gratifié notre Jeanne de deux ans et demi environ. Cette dernière interpolation avait donc un précédent, et quant aux difficultés chronologiques qui résultaient de cette façon d'écrire l'histoire, c'était, pour les chroniqueurs du moyen âge, bagatelles qui ne les arrêtaient en rien.



CHAPITRE VIII

LA STATUE.

Est-il vrai que des monuments aient consacré la mémoire de la papesse? On a prétendu qu'à Rome, à l'endroit où elle expira, une statue fut élevée, *ad perpetuam rei memoriam*, représentant cette malheureuse tenant son enfant entre ses bras. Théodore de Niem, que nous avons déjà cité, en fait mention; saint Antonin en parle vaguement, mais comme d'un bruit qui courait dans le vulgaire. Pas un auteur sérieux et ancien ne dit un mot de l'existence de ce monument remarquable, qui aurait bien mérité qu'on le signalât. Il eût été en contradiction avec la résolution qu'on affirme avoir été prise de détruire tout ce qui pouvait rappeler un fait injurieux pour l'Église. N'est-on pas fondé à croire qu'il existait dans une rue de Rome l'image d'une Madone que l'imagination populaire transforma en une figure de la papesse à mesure que les rumeurs concernant cette vieille légende prirent de la consistance? Les figures gravées dans l'ouvrage de Lenfant (1720, t. I, p. 197), et qui sont la reproduction embellie

d'anciennes gravures sur bois, offrent les traits d'une figure féminine jeune et jolie qu'avec tout le parti pris possible de se faire illusion, on n'aurait jamais pu attribuer à un pape.

Un témoignage digne d'attention se trouve dans le *Diarium*, ou journal dans lequel Burchard, maître du sacré palais sous Alexandre VI, a consigné le récit, souvent étrange, de ce qu'il voyait à la cour de ce pontife, *célèbre par ses vertus*, selon l'expression maligne de Stendahl (lisez Beyle). Nous faisons usage des extraits qu'a insérés Bréquigny dans les *Notices des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. I.

Le 27 décembre 1486, le pape Alexandre VI, revenant à cheval en cérémonie de l'église de Saint-Jean de Latran, passa dans la rue où l'on a placé la figure de la papesse Jeanne en mémoire de son accouchement. Or, on prétend que les papes, dans leurs cavalcades, ne devaient jamais passer par cette rue; aussi le pape fut-il blâmé par l'archevêque de Florence et par quelques autres prélats pour avoir pris ce chemin. Burchard en parla à un évêque, qui lui dit que c'était une sottise et que ce propos sentait l'hérésie (*esse fatuitatem ac hæresim sapere*). Il paraît par là qu'on regardait alors communément, à Rome, comme vraie l'histoire de la papesse, mais que c'étaient surtout les hérétiques qui accréditaient cette opinion. Burchard

raconte encore que, le 6 janvier, le pape passa derechef dans cette rue, mais il ne fait point sur ce sujet de nouvelles réflexions.

On a avancé qu'au milieu du quinzième siècle la cathédrale de Sienne reçut, entre autres ornements, une série de statues représentant à mi-corps tous les papes depuis saint Pierre jusqu'à Pie II, qui régnait alors, et que la papesse fut placée en son rang entre Léon IV et Benoît III, avec cette inscription : *Johannes VIII, fœmina;* on ajoute que plus tard un pape fit enlever cette image; tout cela est fort équivoque.

Remarquons qu'il y a d'ailleurs des exemples de monuments très-réels constatant le souvenir d'événements regardés comme apocryphes. Bornons-nous à la fameuse chapelle de Guillaume Tell, sur le lac de Lucerne; cet édifice prouve-t-il la réalité d'une anecdote célèbre qui peut revendiquer en sa faveur des témoignages bien plus sérieux que l'histoire de la papesse, et que cependant la critique met à présent au rang des fables (1)?

(1) Ce serait nous écarter de notre sujet que d'entrer dans l'examen de ce qui concerne Guillaume Tell; l'ouvrage de Freudenberg, *Guillaume Tell, fable danoise*, Berne, 1760, porta le premier coup à la croyance patriotique des Suisses; les Petits Cantons, sachant, et avec raison, que, de toutes les manières de répondre, brûler est la meilleure, firent livrer au feu l'écrit en question. Consulter, pour la bibliographie relative à cette controverse, Graesse, *Lehrbuch einer allgemeinen literaergeschichte*, t. II (1842), 3e section, p. 60.

CHAPITRE IX

FAITS APOCRYPHES DANS L'HISTOIRE DE QUELQUES PAPES.

Nous remplirions facilement un gros volume si nous voulions indiquer une bien faible partie des méprises historiques, des contes ridicules, des assertions absurdes qui abondent chez les historiens du moyen âge; ces sottises, ne chatouillant nullement l'esprit de parti, n'ont point fixé l'attention, comme les récits concernant la papesse, et on les a laissées tranquillement tomber dans l'oubli, devenir la proie du néant. Afin de ne pas sortir de l'histoire des papes, nous citerons la vie du célèbre Grégoire VII, écrite par le cardinal Benson, archiprêtre romain (*Vita et gesta Hildebrandi*...). Cet ouvrage est inséré dans les *Commentarii Æneæ Silvii Piccolomini de Concilic Basileæ* (in-4°, sans lieu ni date); il ressemble peu sans doute à celui que M. Villemain prépare depuis longtemps sur le même sujet, à celui qu'a écrit l'Allemand Jean Voigt, mais il a le mérite d'avoir été composé par un contemporain. Benson, qui appartenait, il est vrai, à un parti hostile à Grégoire VII, et qui fut excommunié, représente le

pontife comme un brouillon, un ambitieux, un simoniaque, un perfide, et ce ne sont là encore que péchés véniels; il le traite de juge violent et assassin, de faux prophète, il l'accuse d'hérésie, il le signale comme un magicien ayant fait un pacte avec le diable. A cet égard, il raconte que Grégoire, revenant un jour à Rome, confia à deux jeunes gens de sa suite un livre de sortiléges qu'il portait toujours avec lui, en leur recommandant, de la façon la plus expresse, de ne pas l'ouvrir. Ils n'eurent, on peut le croire, rien de plus pressé que d'y jeter les yeux; mais à peine en eurent-ils lu deux lignes, qu'ils se trouvèrent entourés d'une foule de démons hideux. Un des jeunes gens s'évanouit, l'autre se trouva en butte aux questions des diables qui lui disaient : « Pourquoi nous appelles-tu? Dis-nous ce que nous devons faire, ou nous allons nous jeter sur toi. » Il leur répondit : « Renversez cette muraille. » Et il leur désigna en même temps un vieux mur que les démons se mirent à détruire. Le jeune homme, se remettant un peu, fit le signe de la croix, et aussitôt les malins esprits disparurent. On voit combien le récit de Benson est circonstancié, positif; y a-t-il cependant dans le monde entier quelqu'un qui soit disposé à en croire un mot? Des détails du même genre, touchant les sorcelleries du pape Sylvestre II, également sortis de la plume de Ben-

son, font lever les épaules. On ajoute tout aussi peu de foi à l'assertion d'un auteur de la même époque, le cardinal Pierre Damien, qui prétend qu'en punition de ses vices brutaux, le pape Théophylacte ou Benoît IX fut, après sa mort, changé en un monstre ayant le corps d'un ours, la tête et la queue d'un âne, et qu'il fut condamné à errer dans les déserts jusqu'au jour du jugement dernier. (*Petri Damiani, lib. I, epist.* IX, p. 11. *Romæ*, 1606; ou *Opusc. XIX*, cap. 3, dans l'édition de Venise, 1743, t. III, p. 213).

Martin le Polonais n'a point manqué de reproduire ce qui avait été avancé au sujet de la prédilection de Sylvestre II pour les sciences occultes. Guillaume de Malmesbury, moine anglais du douzième siècle, y ajoute des détails fabuleux. Vincent de Beauvais, dans son *Speculum historiale* (lib. IV, cap. 98-101, t. IV, p. 997, édit. Bénédict.), les confirme, les corrobore, et ne doute pas que ce pape n'eût un démon familier. On lit dans diverses chroniques, notamment dans une qu'a publiée Pistorius (*Script. germ.*, t. I, p. 1089), que le démon avait promis à Sylvestre qu'il ne mourrait pas avant d'avoir été à Jérusalem, et que le pape étant un jour entré dans une chapelle construite par Constantin, et où se trouvaient les reliques apportées de la Palestine, chapelle qui portait, sans qu'il le sût, le nom de Jérusalem, Satan

lui apparut et lui dit que sa fin était proche. En témoignage de son repentir, Sylvestre se fit couper les pieds et les mains; et, afin de donner une preuve de la douleur qu'inspire un événement de ce genre, les papes se sont imposé la loi de ne jamais entrer dans la chapelle en question.

Nous notons cette circonstance parce qu'elle fait le pendant du parti pris par les souverains pontifes de s'abstenir de passer dans la rue où était survenue la catastrophe de Jeanne..

CHAPITRE X

CONJECTURES SUR L'ORIGINE DE LA LÉGENDE.

Tout en rejetant comme apocryphe la légende qui nous occupe, quelques écrivains catholiques ont cherché à expliquer son origine.

Un des plus laborieux rédacteurs de cette immense collection connue sous le nom d'*Acta Sanctorum*, et qui, entreprise depuis 230 ans, n'est encore parvenue que vers la fin du mois d'octobre, le jésuite Papebroch, pense que le nom de papesse fut donné à Jean VII parce qu'il n'eut pas le courage de rejeter ouvertement les canons d'un con-

cile tenu par les Grecs en 692. Anastase le bibliothécaire reproche en effet de la timidité à ce pontife, qui régna de l'an 705 à 708; mais la conjecture de Papebroch paraît très-forcée, elle n'a eu aucun succès.

Le cardinal Baronius avait exprimé une hypothèse du même genre, et tout aussi peu fondée: il avait pensé que le sobriquet de papesse avait été appliqué à Jean VIII afin de stygmatiser la faiblesse de ce pontife, lequel avait consenti à admettre dans sa communion le célèbre patriarche de Constantinople, Photius, que les deux papes, ses prédécesseurs, avaient excommunié.

D'autres auteurs ont découvert dans une chronique de Salerne (1) une anecdote qui offre quelque analogie avec notre sujet. Un patriarche de Constantinople avait une nièce à laquelle il était très-attaché (en tout bien, tout honneur); il l'avait fait déguiser en homme, la faisait passer pour un eunuque, et, en mourant, il la recommanda particulièrement à son clergé, sans divulguer le secret. Elle était très-instruite, très-vertueuse; on la nomma patriarche. Dieu, irrité de cette énormité, frappa Constantinople; une peste fit les plus

(1) *Chronicon Salernitanum*, cap. 14, inséré dans les recueils de Muratori : *Rerum Italicarum scriptores*, t. II, pars II, col. 183; et de Pertz : *Historiæ Germaniæ Monumenta*, t. V, p. 481.

grands ravages; la *patriarchesse* resta toutefois dix-huit mois sur le trône; mais le diable (obéissant à nous ne savons quels motifs), apparut à Arichise, prince de Bénévent, et lui révéla qu'une femme occupait la plus haute fonction ecclésiastique de l'Orient. Le prédécesseur du prince de Talleyrand s'empressa d'envoyer à Constantinople des ambassadeurs pour dénoncer la fraude; la patriarchesse fut immédiatement chassée, et la peste cessa sur-le-champ.

Cette fable était répandue en Italie et y trouvait créance, car, dans une lettre écrite en 1053 à Cérulaire, patriarche de Constantinople, le pape Léon IX s'exprime ainsi : « La renommée publique assure, comme une chose hors de doute, que, malgré les canons du premier concile de Nicée, vous autres (Grecs) vous avez élevé au siége pontifical des eunuques et même une femme. » A cette époque, on ne se préoccupait pas à Rome de la légende de Jeanne, qui commençait à peine à se répandre au loin en Allemagne; le reproche de Léon IX aurait pu être retourné avec énergie contre lui, si on avait eu dans l'Orient quelque notion de l'anecdote qui devait si bien fleurir plus tard.

Au commencement du dixième siècle, Rome était le théâtre d'intrigues scandaleuses qui ne sont que trop avérées, et que les écrivains catho-

liques, le cardinal Baronius en tête, n'ont point entrepris de nier. Une fort belle dame, Théodora, femme plus ou moins légitime d'Adalbert, marquis de Toscane, et douée alors d'une influence irrésistible, devint éprise d'un fort joli garçon nommé Jean, et déjà prêtre; elle obtint du pape Landon qu'il fût évêque de Bologne, ensuite elle le fit élever à l'archevêché de Ravenne, finalement, elle réussit à le faire placer au trône de saint Pierre, sous le nom de Jean X; ce pontife eut d'ailleurs de l'énergie et du talent; il battit complétement les Sarrasins, qui s'étaient emparés du royaume de Naples; il rétablit un peu d'ordre au milieu de l'anarchie à laquelle Rome était en proie; mais, succombant sous l'effort des factions ennemies, il fut, en l'an 928, déposé d'abord, ensuite étranglé dans sa prison. Ce procédé, qui nous paraît choquant, l'usage l'autorisait alors.

Théodora était morte avant cette catastrophe, mais elle avait laissé une fille encore plus belle, encore plus intrigante qu'elle, la fameuse Marozia (1). Celle-ci avait eu pour plus que très-intime ami le pape Serge III; il en était résulté un fils, qui, grâce aux manœuvres de sa mère, devint à son tour souverain pontife sous le nom de Jean XI,

(1) Consulter sur tout ceci l'*Historia* de l'évêque de Crémone, Luitprand, insérée dans les *Rerum Italicarum scriptores*, t. II, pars I.

mais qui ne fut qu'un faible et docile instrument entre les mains de son frère utérin, Albéric, issu du mariage de Marozia et de Ugo, roi d'Italie. Jean XI resta à peu près prisonnier, ne pouvant s'occuper que des affaires ecclésiastiques, tandis que toute l'autorité était aux mains d'Albéric. Nous glissons rapidement sur des faits qui n'ont pas de rapports directs avec notre sujet; nous voulons dire seulement qu'on a pensé que l'influence toute-puissante de Théodora et de Marozia, leur ingérence décisive dans la nomination des papes, ont pu donner lieu de les qualifier de papesses; ce sobriquet aurait été le germe d'une légende qui se serait ensuite développée.

Onuphrius Panvinius, dans ses notes sur Platina, s'exprime ainsi : « Les contes les plus étranges ont toujours leur principe dans quelque vérité; je crois que cette fable de la femme Jeanne vient de la vie immonde de Jean XII, qui, élevé au pontificat, quoique fort jeune encore, grâce à la puissance de son père Albéric, eut un grand nombre de concubines, entre autres Stéphanie, Rainière et Jeanne. Cette dernière avait un très-grand empire sur lui, et pendant quelque temps on put dire qu'elle gouvernait; de là vint qu'on la surnommait la papesse, et ce mot, recueilli par des écrivains ignorants, amplifié avec le temps, a donné naissance à l'histoire qui circule. »

Jean XII eut les vices de son temps; il fut un guerrier plutôt qu'un prêtre; il combattit bravement les Mahométans, maîtres de la plus grande partie de l'Italie méridionale. En butte aux attaques des factions, il fut déposé par un concile; on lui reprochait d'invoquer le diable, d'avoir accordé l'évêché de Lodi à un enfant de dix ans, de ne conférer les ordinations qu'en se faisant payer argent comptant, d'avoir changé le sacré palais en un *lupanar*, etc. Il y avait sans doute du vrai dans ces inculpations. Chassé de Rome, Jean se sauva dans la campagne, y leva une troupe de gens quelque peu bandits, revint dans sa capitale, en reprit possession et fit périr ses ennemis dans les supplices. Il fut lui-même assassiné quelques mois après. Des chroniqueurs affirment qu'étant en tête-à-tête avec une dame mariée, le diable le surprit en flagrant délit et le tua. Quelques auteurs modernes, admettant l'exactitude d'une portion de cette historiette, repoussent toutefois l'intervention du démon en cette affaire (1).

(1) Une gravure de l'ouvrage de Lenfant, que nous avons déjà cité, représente Jean XII étendu auprès d'une belle, lorsqu'un mari outragé fond sur lui l'épée nue à la main. Le dessinateur batave a suivi à cet égard l'opinion de quelques historiens qui pensent que ce fut à ce motif, exempt de surnaturel, qu'il faut attribuer la mort violente du pontife. La tiare et les clefs de saint Pierre sont placées sur un fauteuil.

Quoi qu'il en soit, Luitprand, que nous avons déjà cité, ne nomme pas Jeanne, mais Anne, parmi les maîtresses de Jean XII; il dit que l'amour de ce pontife pour Rainière allait au point qu'il lui donnait des villes entières, qu'il dépouilla l'église de Saint-Pierre de croix et de calices d'or pour lui faire des cadeaux, et que, devenue enceinte, elle mourut en couches, ce qui plongea Jean dans l'affliction la plus amère. Cette mort est une circonstance remarquable; on peut y voir la source de la particularité la plus notable de l'histoire de la papesse.

CHAPITRE XI

QUELQUES AUTRES ARGUMENTS.

Parmi les nombreux arguments qu'ont fait valoir les adversaires de l'existence de notre Jeanne, il en est de fort sérieux qui sont tirés du silence que gardent les écrivains du neuvième et du dixième siècle sur un fait aussi extraordinaire, qui aurait dû faire grand bruit et qui aurait fourni d'aussi bons arguments aux antagonistes de la cour de Rome. Cependant il n'en est pas fait mention. En

991, l'évêque d'Orléans, Arnolphe, adressa à un concile tenu à Reims un discours dans lequel il attaque très-vivement les excès et les turpitudes dont Rome offrait alors le spectacle (voir Mansi, *Collect. concil.*, t. XIX, col. 131); pas un mot au sujet de Jeanne. Le patriarche de Constantinople, Photius, auteur du schisme qui divise encore les deux Églises (grecque et latine), ne dit rien, quoiqu'il soit mort en 890. Les Grecs, qui ont soutenu après lui de vives controverses avec Rome, se taisent aussi. On a argumenté également d'une lettre de l'archevêque de Reims, Hincmar, adressée au pape Nicolas Ier; il y est dit que des députés envoyés à Rome en 855, afin de demander la confirmation des décisions du second synode de Soissons, apprirent en route la mort de Léon IV, et qu'arrivés à Rome ils trouvèrent Benoît III sur le trône pontifical.

Toutes ces raisons, exposées habituellement avec beaucoup de diffusion, ont inspiré à bien des critiques dégagés des animosités qui envenimaient l'ancienne polémique, la conviction que l'histoire de Jeanne doit être placée parmi ces mythes qui se mêlent aux annales des anciens peuples. Les fastes des Romains en offrent de nombreux exemples; la critique moderne regarde comme controuvés les épisodes que Tite Live reproduisait de confiance et qui paraissaient au bon Rollin des

vérités démontrées. Les ténèbres du moyen âge rendaient encore possibles des suppositions dont le développement de l'esprit d'examen, l'imprimerie, la facilité des communications, ne permettent plus d'admettre aujourd'hui l'idée. Il n'y a plus moyen d'introduire dans l'histoire les romans qui y étaient jadis fort bien accueillis.

N'oublions pas d'ailleurs que nos ancêtres étaient ignorants et crédules, amis du merveilleux, épris de l'extraordinaire. La légende des Sept-Dormants, la monarchie du prêtre Jean, placée tantôt dans la Tartarie, tantôt dans l'Éthiopie (1), les exploits de Charlemagne contre les Sarrasins, le siége de Paris par le géant Isoire (sa tombe se voyait à Saint-Germain), tout cela passait pour chose tout aussi démontrée que l'est pour un brahmine cette vérité incontestable : la ville sainte de Benarès repose sur une des trois pointes du trident de Siva. L'histoire des papes n'était-elle pas déjà chargée de circonstances merveilleuses? Saint Sylvestre n'avait-il pas guéri Constantin? Saint

(1) Ce n'est pas ici le lieu de parler de ce monarque fabuleux, que l'imagination des écrivains du moyen âge gratifia d'un empire immense, d'innombrables armées, de trésors dignes des *Mille et une nuits*. L'histoire critique de cette tradition est l'objet d'un savant travail de M. d'Avezac (p. 147-168 de la *Relation des Mongols*, par *Jean de Plan-Carpin*. Paris, 1838, in-4°). Voir aussi l'édition des *Œuvres de Rutebœuf*, par M. A. Jubinal (t. I, p. 252), la *Revue de l'Orient*, mai 1862, etc.

Grégoire n'avait-il pas délivré l'âme de Trajan (1) des peines de l'enfer? Un pape Grégoire n'avait-il pas eu une destinée semblable à celle d'Œdipe : n'avait-il pas épousé sa mère et fait sur un rocher la plus rigoureuse des pénitences (2)? Gerbert n'avait-il pas été sorcier? Une époque qui admettait toutes ces légendes ne devait trouver rien d'invraisemblable à l'histoire de la papesse. L'anecdote, racontée tout simplement par des catholiques naïfs qui n'y entendaient point malice, et admise sans contestation à Rome même, eût cependant été rejetée tout doucement à mesure que la critique historique se formait; mais la Réforme survint, et pendant deux siècles elle s'arma de notre pauvre

(1) Parmi les légendes répandues au moyen âge figure celle de l'empereur Trajan délivré des peines de l'enfer par les prières de saint Grégoire. C'est Paul diacre, qui, le premier a, nous le croyons, signalé cette circonstance. Dante en a fait mention (*Purgatoire*, ch. x), et il célèbre la *gran vittoria* du pontife (voir aussi le *Paradis*, ch. xx), Collius a traité amplement cette question dans son volumineux ouvrage : *De animabus paganorum* (Milan, 1622, in-4°, t. II, p. 104-133). Il existe un traité spécial d'Alphonse Ciacconius : *De liberatione animæ Trajani*, Rome, 1576, Reggio, 1585, et Cayet a pris la peine d'en donner une traduction française. (Paris, 1607.)

(2) M. Luzarche a publié à Tours une ancienne rédaction en vers français de cette légende, qui a été également traitée par des poëtes allemands du moyen âge sous le titre de *Grégorius auf dem Steine* (Grégoire sur le rocher). On la retrouve également en anglais (Voir Ellis, *Specimens*, t. I, p. 347), et elle forme le LXXXI° chapitre d'un recueil très-goûté jadis dans l'Europe entière, les *Gesta Romanorum*.

Jeanne comme d'une arme puissante destinée à frapper l'Antechrist, l'homme de perdition.

Aujourd'hui encore, nous l'avons dit, il est des protestants qui tournent et retournent en tous sens les vieux textes d'Anastase, de Platine, des chroniqueurs, afin d'en faire sortir l'exactitude d'une antique tradition que la plupart des réformés eux-mêmes et que tous les écrivains attachés à Rome placent au rang des fables. L'origine de cette légende étrange, ses développements graduels, les aspects divers sous lesquels elle s'est produite, n'en forment pas moins un sujet curieux qui nous a paru digne de devenir l'objet d'une étude fort imparfaite sans doute.

CHAPITRE XII

DE LA CHAIRE PROBATOIRE.

Il faut bien dire ici quelque chose d'un usage dont l'existence affirmée par les uns, niée par les autres, se rattache à l'existence de la papesse.

On a prétendu qu'afin d'empêcher le retour d'une fraude pareille à celle qui avait, en 857,

causé tant de scandale, le sexe du nouveau pontife devint l'objet d'une vérification.

Le protestant Lenfant, dans son *Histoire de la papesse Jeanne*, exprime un embarras que nous partageons aussi.

« Nous voici parvenus à un fait qui n'est pas un des moindres indices de la vérité de l'histoire de la papesse, mais sur lequel il y a quelque embarras à s'expliquer, à cause de la nature même du fait. Cependant il faudra, de toute nécessité, parler là-dessus un peu clairement, parce que ce qui fait le plus de peine à dire ici est précisément ce qui doit tenir lieu de preuve, car, comme il s'agit de la coutume la plus bizarre et la plus immodeste qu'on puisse s'imaginer, il est impossible qu'on l'ait établie que par une occasion aussi extraordinaire qu'est l'aventure de la papesse. »

On voit que Lenfant commence par regarder comme constatée la circonstance qu'il envisage comme établissant l'authenticité de l'histoire de Jeanne, mais c'est précisément ce qui n'a pas été universellement admis.

Un historien grec traduit en latin nous fournira les moyens d'énoncer ce qui embarrasse l'écrivain calviniste :

« Pontificem pronunciatum insidere jubent sedili foramen habenti, ut testes ex eo pendentes

aliquis, cui hoc muneris injunctum est, tangat, qui appareat pontificem virum esse... Quapropter ne decipiantur iterum, sed rem cognoscant, neque ambigant, pontificis creati virilia tangunt. Et is qui tangit acclamat : *Mas nobis Dominus est.* (Laonicus Chalcocondylas, *De rebus Turcicis*, edente C. A. Fabroto, *Parisiis*, 1650, in-folio, p. 160.)

Un prêtre vénitien, Stella, dans ses Vies des papes (insérées dans le tome XVII de la collection des *Rerum Italicarum scriptores*), s'exprime ainsi : « Et ad evitandos similes errores, statutum fuit ne quis de cetero in beati Petri collocaretur sede priusquam per perforatam sedem futuri pontificis genitalia ab ultimo diacono cardinale attrectarentur. » Cette assertion, copiée par divers chroniqueurs, a été reproduite par le président Claude Fauchet (*Antiquités gauloises*, liv. IX). « Le cardinal diacre lui tâte les parties honteuses pour être assuré du sexe. »

Est-il vrai, comme l'ont avancé les anciens chroniqueurs, comme l'ont répété les antagonistes de la papauté, qu'après la papesse s'introduisit l'usage de vérifier le sexe du nouveau pontife en le faisant asseoir sur une chaire (ou chaise) percée? Le premier écrivain qui ait parlé de cette constatation fut, dit-on, le dominicain allemand Herman Kirner, dont la chronique se termine à

l'an 1435 (1), et qui, à cette époque, était *magister sacræ scripturæ*, dans un couvent de Lubeck.

Il n'est nullement question de cet usage dans le *Cæremoniale romanum*, Venise, 1516 et 1582 (réimprimé dans la *Nova collectio scriptorum ac monumentorum* d'Hoffmann. Leipzick, 1733, in-4°). Cet ouvrage décrit d'ailleurs très-minutieusement, dans son premier livre, toutes les cérémonies qui avaient lieu lors de l'élection et de la consécration du pontife. Lorsque l'élection avait été proclamée au Vatican, le pape se rendait à l'église de Latran; il était suivi d'un cortége nombreux et monté sur un cheval blanc. Sur sa route il rencontrait les Juifs établis à Rome qui lui présentaient un exemplaire en hébreu de la loi de Moïse, en le priant de la reconnaitre. Le pape leur répondait que les chrétiens respectaient la loi de Moïse, mais qu'elle avait été remplacée par l'Évangile, et qu'il ne fallait pas s'obstiner à attendre le Messie qui était déjà venu. Il leur permettait d'ailleurs de séjourner à Rome et d'y vivre sous l'empire de leurs lois.

Arrivé à l'église, les chanoines le recevaient; il était introduit sous le portique, et il s'asseyait

(1) *Chronica novella*, insérée depuis l'an 735 dans le recueil d'Eccard, *Corpus histor. medii ævi*, t. II, p. 431. Voir aussi Feller, *Monum. inedita*, III, 141, et des extraits dans Leibnitz, *Scriptores brunsvicences*, III, 199.

sur une chaise de marbre dite *sella stercoraria*, qui était à gauche de la porte principale. Les cardinaux chantaient alors le verset : *Suscitat de pulvere egenum et de stercore erigit pauperem, ut sedeat cum principibus et solium gloriæ teneat.* De là le nom de *stercoraire* donné à ce siége.

Le camerlingue présentait au pape une bourse de pièces de monnaie; le pape en prenait une poignée et la jetait au peuple, en répétant les paroles de saint Pierre : « Je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai je te le donne » Précédé des chanoines et suivi des cardinaux qui chantaient le *Te Deum*, il entrait dans le chœur de l'église et il admettait les chanoines au baisement des pieds. Il passait ensuite dans la chapelle de Saint-Sylvestre; devant la porte étaient deux chaises percées en porphyre. Le pape s'asseyait sur l'une d'elles, et le prieur de Latran, mettant un genou en terre, lui présentait une férule, symbole du pouvoir de corriger et de gouverner, et les clefs de la basilique et du palais, emblème de la puissance de fermer et d'ouvrir, de lier et de délier. Le pontife se levait en tenant la férule et les clefs, allait s'asseoir sur l'autre siége, rendait au prieur ce qu'il avait reçu, et jetait derechef de l'argent au peuple. Passant alors dans le *sanctum sanctorum*, il y faisait une prière à genoux et tête

nue; il retournait ensuite dans la chapelle Saint-Sylvestre, où il faisait des cadeaux à tout le clergé. Il donnait aux cardinaux deux ducats d'or et deux gros d'argent; ceux-ci les recevaient dans leur barrette en baisant la main du pontife; il donnait aux évêques un ducat et un gros, que les prélats recevaient dans leurs mitres. Les ecclésiastiques d'un rang moins élevé recevaient un cadeau égal à celui des évêques, mais c'était dans leur main qu'il était déposé, et ils baisaient les pieds de Sa Sainteté.

Après ces cérémonies, le pape se retirait dans ses appartements, et d'ordinaire il y donnait un grand festin.

On voit que dans ce *Pontifical*, rédigé par Christophe Marcello, archevêque de Corfou, et dédié à Léon X, il est question de la chaise stercoraire et de deux siéges de porphyre, mais il n'y est fait nulle mention du reste. Mabillon croit que l'usage de faire asseoir le pape sur ces divers siéges n'est mentionné pour la première fois que par Cencio, camérier ou camerlingue de l'église romaine au douzième siècle, mais Paudolphe de Pise, dans sa *Vita Paschalis Papæ II*, en parle comme d'un usage déjà établi lorsque ce pape fut consacré l'an 1099 (voir *Rerum Italicarum scriptores*, t. III, p. 354 et 355). Le cardinal Jacques, dans un récit *De Electione et coronatione Boni-*

facii papæ (même recueil, t. III, p. 654), mentionne, au sujet de l'intronisation de Boniface VIII, en 1298, les divers siéges, et il s'accorde de tout point avec le *Pontifical* présenté à Léon X.

On retrouve les mêmes détails dans la consécration de Nicolas V, en 1447 (J. B. Gattico, *Acta Selecta cæremonialis sanctæ romanæ Ecclesiæ, Romæ*, 1753, t. I, p. 377 et 378); d'Innocent VIII, en 1484 (*Diarium Burchardi* dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. I, p. 79); de Jules II, en 1503 (Gattico, *Acta*, t. I, p. 380); de Léon X, en 1512 (*id.*, p. 383); ensuite on ne retrouve plus de mention de la chaise stercoraire, ni des siéges de porphyre, Mabillon les vit en 1686 (*Iter italicum*, p. 86) dans le cloître de l'église de Latran, mêlés à d'autres meubles et à peu près oubliés. Il pense qu'ils avaient été trouvés dans des thermes antiques, et que ce fut leur matière et non l ur forme qui les fit choisir pour que le pape s'y assît. Il conjecture que cet usage s'introduisit afin de donner au pape une leçon d'humilité, mais que, donnant lieu à des bruits ridicules, basés sur la fable de la papesse, il tomba en désuétude après Léon X.

On pourrait croire cependant que ces mêmes cérémonies eurent lieu à l'occasion de l'intronisation d'Adrien VI, en 1522, car Blaise Martinelli dit qu'alors tout se passa comme d'usage, ainsi

qu'il est réglé dans l'ordinaire (Gattico, *Acta*, t. I, p. 386). Peut-être en avait-il été de même lors de l'élection de Clément VII, en 1523, et les changements ne furent introduits qu'à l'occasion de l'intronisation de Paul III, en 1534; la description qu'en donne Martinelli montre qu'alors on s'écarte sur bien des points des anciens usages.

L'opinion de Mabillon avait été bien avant lui émise par Platine, qui dans ses Vies des papes a écrit : « On fait asseoir le nouveau pontife sur cette chaise afin qu'il sache et qu'il se souvienne que, quelle que soit la dignité à laquelle il est monté, il n'est point un dieu, mais qu'il reste un homme, soumis à toutes les nécessités de la nature et spécialement à celle de l'évacuation, et c'est pour ce motif que cette chaise est à bon droit appelée stercoraire. »

Le savant Brequigny (*Notice sur le Journal de Burchard*, dans les *Notices extraites des manuscrits de la Bibliothèque du roi*) suppose (à tort, ce semble) que la chaise stercoraire était la même que celle qu'on appelait probatoire. « Le nom de stercoraire rappelle une idée toute différente de celle d'un siége d'honneur, mais il y a tout lieu de croire que cette chaise ne fut jamais qu'un emblème ainsi que l'étoupe qu'on brûlait devant le pape en chantant : *Sic transit gloria mundi*. On lui rappelait par cette double allégorie l'insta-

bilité des choses du monde et la hauteur du rang où on venait de l'élever. »

Le silence des nombreux écrivains qui ont raconté les détails de l'élection de tant de papes, l'absence de tout témoignage authentique, sont de justes motifs de reléguer au rang des fables la vérification dont il s'agit dans ce chapitre; les écrivains protestants du dix-septième siècle n'ont point manqué d'en soutenir la réalité; ils se sont appuyés sur un passage de Bernardin Corio, qui a écrit une histoire de Milan et qui se trouvait à Rome en 1492, lors de l'intronisation d'Alexandre VI. Dans ce récit, écrit avec une franchise qui ne choquait alors personne, Corio s'exprime ainsi : « L'église de Saint-Jean était fermée, et les gens d'armes placés à la porte ne laissaient entrer que le pape et les prélats, et le seigneur Virgile Orsini était à la garde de la porte. Finalement, les cérémonies habituelles étant terminées dans le *Sancta sanctorum, e domesticamente toccatogli li testicoli*, et la bénédiction étant donnée, le pape retourna au palais (1). »

Les auteurs de satires contre la papauté, les

(1) Corio, *Patria Historia*, Milano, 1503, in-folio, R. iiii, verso. Ce passage a été retranché dans les éditions suivantes, mais il est conservé dans la réimpression publiée à Milan, 1852-57, 3 vol. in-8°, édition accompagnée de notes du professeur Egidio de Magri.

faiseurs de *pasquilli*, s'empressèrent tout naturellement d'exploiter ce sujet. Rappelons les vers attribués à Jean Pannonius, et que nous avons déjà cités en partie :

Post hæc Roma diu simili sibi cavit ab astu
  Pontificum arcanos quærere sueta sinus.
Non poterat quisquam reserantes æthera claves
  Non exploratis sumere testiculis,
Cur igitur nostro mos hic nunc tempore cessat?
  Ante probat, quod se quilibet, esse marem

On a dit de Paul II, élu en 1464, et dont la conduite n'avait point passé pour irréprochable :

Pontificis Pauli testes ne Roma requiras.

Un autre poëte, Marulle, lançait un distique contre Innocent VIII, de la famille Cibo, qui passait pour avoir eu plusieurs enfants illégitimes :

Quid quæris testes, sit mas an fœmina, Cibo?
Respice natorum, pignora certa, gregem.

Tout ceci constate que la croyance à l'usage que nous signalons était alors répandue, mais combien de rumeurs populaires sont dénuées de fondement? et des vers railleurs, des épigrammes ne sont pas des autorités pour l'histoire. Personne ne sera tenté de prendre au sérieux l'assertion de Casti, qui, dans une *novella* dont nous donnerons une analyse, s'exprime ainsi.

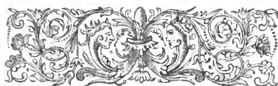
Acciò peraltro in avvenir lo stesso
Non seguisse fu allor l'uso introdotto
Del seggiolon che aven forame o fesso,
Per cui con man tastando per di sotto
Verificar solean del papa il sesso:
Uso per anni assai non interrotto;
Ma il sospetto che d'essi allor vi fu
Su i papi d'oggidi non cade più.

On nous dispensera de rappeler un petit conte de Robbé de Beauveset; ce nom dit assez de quel genre doit être le récit sorti de la plume de ce rimeur (1).

Nous avons dit que les anciens écrivains protestants se sont, avec complaisance, étendu sur ce sujet scabreux. Misson, dans son *Voyage en Italie* (La Haye, 1702, t. II, p. 179), s'exprime ainsi : « J'ai vu la chaise percée qui servoit autrefois à la cérémonie dans laquelle on s'assuroit du genre des papes; c'est une manière de fauteuil d'une seule pièce de porphyre. » Il donne une estampe représentant ce siége) elle est reproduite dans l'ouvrage de Lenfant), et il cite J. J. Boissard : « *Nemo jam ad pontificatum promovetur, qui suæ virilitatis non dederit antea satis efficax testimonium.* »

(1) « Et Robbé l'impudique, effroi de la décence. » (Palissot, *Dunciade*.)

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.



LA
PAPESSE JEANNE

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LE POËME DE BORDES.

Sur une légende aussi remarquable que celle de Jeanne la papesse, on comprend que les littérateurs, toujours à l'affût des sujets qui peuvent faire valoir leurs talents, se soient exercés. Nous avons eu, en effet, des poëmes, des pièces de théâtre et des histoires plus ou moins longues. Nous allons jeter un coup d'œil d'amateur sur ces diverses productions.

Le poëme est de Charles Bordes, auteur de second ordre, né à Lyon en 1731 et mort dans la même ville, en 1781. Son bagage poétique est mince, et, à l'exception de *Parapilla*, poëme un peu leste, mais où l'auteur s'est inspiré d'un bon modèle, il n'eût pas sauvé Bordes de l'oubli. *La Papesse Jeanne*, poëme en dix chants, La Haye, 1778, in-8 de 112 pages, est assez faible et n'a pas été réimprimée ; en voici une analyse sommaire et quelques vers ; ce ne sera pas inutile, car aujourd'hui le livre est peu commun.

CHANT PREMIER.

Tableau du Vatican au neuvième siècle. — Conseil tenu au firmament. — Mort de Léon IV. — Raphaël dépêché à Rome.

Heureux qui peut, sur des pipeaux légers,
Tendre habitant des rives du Permesse,
Plein des appas de sa jeune maîtresse,
Borner ses chants aux combats des bergers !
A ces doux soins jusqu'à présent fidèle,
Des doctes sœurs de la troupe immortelle
Je n'empruntai le luth et les secours
Que pour fêter l'empire des amours.
Mais un temps vient, etc.

Je chante l'art et la divine adresse
Qui, secondant les vœux de la papesse,
Malgré les lois, la brigue et les hasards,
L'assit enfin au trône des Césars.

Puissant Destin, toi qui meus toutes choses,
De ces hauts faits enseigne-moi les causes.

Raconte-moi par quel enchantement
Impénétrable au vulgaire profane,
A la faveur d'un seul déguisement,
Au siége saint tu sus élever Jeanne
Et, fascinant les yeux sur elle ouverts,
Cacher ainsi son sexe à l'univers?
Inspire-moi comment elle fit preuve,
En plein conseil, du sexe masculin,
Et, du fauteuil requis à l'examen,
Dis-moi comment elle soutint l'épreuve!

Depuis longtemps, dans le pontificat,
On ne voyait que complots et cabales,
Que souverains dont les âmes vénales
Autorisaient, par un coupable éclat
La simonie et le stellionat.
Au Vatican tout le siècle neuvième
Sembla marqué du sceau de l'anathème;
Bonté, candeur, justice, humilité
Sont de vains noms; on n'en voit plus la trace;
Les trahisons, l'orgueil, l'iniquité,
L'ambition, le luxe, ont pris leur place.
A la faveur l'Église doit ses chefs;
Au poids de l'or du ciel on vend les clefs
Du diadème une femme dispose,
Et, tour à tour, Théodore et Morose
Font couronner, malgré les opposants,
Tantôt leurs fils et tantôt leurs amants (1).

Léon IV est mortellement atteint d'un mal,

Fruit trop amer d'une agréable erreur;

(1) Tableau tiré des *Annales* du cardinal Baronius. (*Note de Bordes.*)

Dieu voulant lui assurer un successeur zèlé et prudent, convoque une assemblée de ses principaux saints : Augustin, Prosper, Thomas d'Aquin, etc. Saint Georges seul ne se rend pas à la convocation.

Qu'est-il besoin, dit-il, de faire un pape?
Plaisant sujet pour nous convoquer tous !
Le jour viendra qu'aux princes de la terre
Je donnerai l'exemple salutaire
De secouer le joug pontifical.
Que tous les rois entendent ce signal :
Goddem le pape, et vive l'Angleterre!

Comme on le voit, saint Georges prédit ici la révolution occasionnée plus tard en Angleterre par le mariage d'Henri VIII avec Anne de Boulen.

Dans le conseil céleste, Michel harangue le divin tribunal :

Jusques à quand, notre amé féal Pierre,
Souffrirez-vous assis sur votre chaire
De scélérats un amas déloyal,
Qui, profanant, par un destin fatal,
Des saints autels le culte et le mystère,
Se font un jeu de confondre les droits,
Et sans rougir peuplent le sanctuaire
Des rejetons de leur flamme adultère?

Enfin l'assemblée décide que Raphaël sera en-

voyé à Rome pour voir de près l'état des choses et veiller surtout à ce que le nouveau pape ait

La chasteté pour vertu dominante.

CHANT II.

Ouverture du conclave.— Factions de Gustave et d'Anastase. — Conseil tenu par les saintes Femmes. — Sujet de cette assemblée.

Quand un pontife est mort...
Les cardinaux, claquemurés soudain
Dans leur cellule, implorent l'Esprit-Saint,
Jeunant, veillant toute une quarantaine,
Et demandant que le ciel leur apprenne
Duquel d'entre eux il lui plaît faire choix
Pour maintenir avec justice et poids
L'immunité de l'Église romaine.
Ces jours passés dans le recueillement
Ne sont tissus que de soins et de brigues.
Vers même but chacun a ses intrigues
Pour concourir au soutien de ses droits.
De toutes parts on sème des épîtres;
On offre aux Turcs des crosses et des mitres;
Au plus offrant on licite les voix, etc.

Dans le conclave, Gustave, fils du défunt, dispute la tiare à un certain Anastase, qui, lors de l'élection de Léon IV, avait été son concurrent, et à d'autres rivaux. Or, pendant ce temps, et pendant que Raphaël examinait toujours ce qui se passait sur terre, au ciel, les saintes femmes se

réunissent aussi et veulent soustraire cette couronne au sexe masculin. Sainte Monique

> Déployant avec magnificence
> Tous les trésors d'une riche éloquence,

veut prouver que, dans l'histoire sainte aussi bien que dans l'histoire profane, les reines sont, à juste titre, aussi célèbres que les rois.

> Il n'est, dit-elle, honneur ni dignité
> Où nous n'ayons un plein droit de prétendre;
> Si parmi nous l'Esprit-Saint eût fait prendre
> Des potentats pour l'empire romain,
> On n'eût pas vu régner dans le lieu saint
> L'impiété, l'éclat et le scandale,
> Digne attribut du sexe masculin,
> Législateur injuste autant que vain
> Qui nous donna, par une loi fatale,
> L'exclusion du pouvoir souverain!

Alors, Monique indique à l'assemblée féminine une femme qui est à Rome, cachée sous les habits d'un prêtre et portant le nom de Jean.

> Pour son savoir partout on le renomme;
> Partout il n'est bruit que de sa vertu, etc.

Toutes les saintes femmes applaudissent à la proposition de Monique. Judith et Débora sont chargées de faire réussir cette grande entreprise.

CHANT III.

Naissance de Jeanne.— Ses amours avec un jeune moine.— Elle se décide à partager son sort.— Elle endosse l'habit des religieux de Saint-Benoît.

L'auteur raconte que Jeanne est née à Ingelheim, sur le Rhin, d'un *frater* et d'une fille appelée Hildegrande.

Fils de l'autel rarement dégénère :
A peine Jeanne avait atteint quinze ans,
Que René Fulde, ingénu solitaire,
De la pauvrette enflamma tous les sens...
Perdre le temps en désirs inutiles,
Se consumer en soupirs superflus,
Ne fut jamais le défaut des reclus.
Au jeu d'amour ils sont nés trop habiles.
Quand il s'agit de former un blocus
Et d'attaquer le faible de nos filles,
N'attendez rien des verrous ni des grilles.
Contre un frocart, un objet virginal
C'est Berg-op-Zoom vis-à-vis Lowendal.

Fulde propose à Jeanne de se déguiser en homme et d'entrer avec lui dans son couvent. Elle y consent.

CHANT IV.

Rendez-vous des amants. — Leur départ. — Leur route. — Présentation de Jeanne au père abbé. — Suite des amours de Jeanne.— Sa sortie du monastère.

Après une scène consacrée au tableau des

amours de Fulde et de Jeanne, celle-ci se déguise en pèlerin et son amant la présente au supérieur de son couvent.

Pendant longtemps, dans l'ombre et le mystère,
Auprès de Fulde égayant son rosaire,
Elle éprouva des charmes inconnus
Aux cœurs usés des nymphes de la Seine,
Chez qui, l'amour se pratiquant sans gêne,
On méconnaît tout le sel dont Vénus
Assaisonna les plaisirs défendus.
Tant de beaux jours que l'amour fit éclore
Pour nos amants s'écouleraient encore,
Si de leurs jeux certain gage indiscret,
Au bout d'un an n'eût trahi le secret.

L'abbé, furieux fit mettre Fulde au cachot et Jeanne à la porte.

Dans ce conflit d'affront et de misère
L'enfant mourut. Dans un livre suivant
On apprendra ce que devint la mère.

CHANT V.

Retour de Raphaël.— Manœuvre de Sara.— Ambassade des saintes Femmes vers saint Pierre. — Il part pour Rome avec l'Esprit-Saint.

Jeanne est allée à Rome, elle a conservé les habits masculins ; elle se livre entièrement à l'étude et elle arrive au doctorat.

Cependant Raphaël, après avoir bien examiné

la cour de Rome, remonte au ciel et rend compte de toutes les profanations qui s'y commettent. Saint Pierre l'écoute avec chagrin, et l'assemblée donne à ce dernier tous pouvoirs afin de trouver un pape plus convenable. Aussitôt les saintes femmes lui députent trois d'entre elles, des plus séduisantes et des plus éloquentes, pour obtenir qu'il élève à l'empire le prêtre Jean. Saint Pierre cède.

CHANT VI.

Entrée des députés au conclave. — Succès de leur discours. — Le cardinal Marcel est député vers Jeanne à Tivoli.

Il était temps que Pierre et l'Esprit saint arrivassent au conclave, car les partis rivaux semblaient prêts d'en venir à la violence.

Pierre reproche à l'assemblée ses cabales et intrigues scandaleuses, il propose de mettre la vertu sur le trône dans la personne du prêtre Jean. Il ajoute que, depuis six mois, Jean était cardinal *in petto*. L'assemblée accède à la proposition de Pierre, et l'on désigne le cardinal Marcel pour porter à Jean la nouvelle de son élection.

CHANT VII.

Éloge de Tivoli. — Tombeau de Fulde. — Jeanne sacrifie à ses mânes. — Reconnaissance de Jeanne et de Marcel. — Ils se racontent leurs traverses.

Jeanne, qui était professeur renommé de théo-

logie à Rome, passait ses vacances dans sa maison de campagne, à Tivoli ; l'élection ayant eu lieu au mois de septembre, c'est là où Marcel dut aller la trouver. Jeanne, croyant son amant mort, lui avait élevé de ses mains un tertre de gazon où elle venait pleurer. Marcel la surprend en ce lieu solitaire, il la reconnaît et se fait reconnaître à elle pour être Fulde, celui même qu'elle pleure. On comprend toutes les joies et toutes les extases qui découlent de la situation.

Le doux Morphée à ces transports charmants
Mit trêve enfin, et d'images riantes
Assaisonna ses tranquilles pavots.

CHANT VIII.

Marcel et Jeanne reprennent la route de Rome. — Ils consultent un oracle. — Descente aux enfers. — Fleuve d'oubli. — Champs-Élysées. — Sortie de l'Averne.

Dans leur route pour revenir à Rome, nos amants rencontrent le divin Ærilogos, qui avait les clefs de l'enfer et qui veut bien les y introduire. Là, ils voient diverses choses assez peu intéressantes et qui n'ont nul rapport à leur histoire. Le poëme gagnerait à la suppression de ce chant tout entier.

CHANT IX.

Vestiges du temple de l'Amour. — Miroir magique. — Jeanne et Marcel poursuivent leur route vers Rome. — État du conclave à leur arrivée.

Avant de rentrer à Rome, nos amants vont encore visiter les ruines d'un temple de l'Amour. Cette vue leur fait faire, ainsi qu'à l'auteur, beaucoup de réflexions :

L'œil étonné dans le lointain découvre
Mille Laïs peintes superbement,
Dont les toupets bâtis artistement
Sont surmontés de plumets et de hupes.
Des freluquets guindés à l'unisson,
Se pavanant autour d'elles, s'occupent
A marchander la gloire d'être dupes.

Enfin, les voilà revenus à Rome. Il était temps, car Anastase avait joué son parti à Gustave, et le gagnant devait recevoir la tiare. Cependant Marcel parvient à aplanir ces difficultés.

CHANT X.

Loi du fauteuil. — La Discorde persuade à Gustave d'en faire revivre l'usage. — Crainte de Jeanne. — Expédient de Marcel. — Consultation des saintes Femmes. — Députation du pigeon céleste. — Proclamation de Jeanne,

... Sexe enchanteur qui maîtrisez nos âmes,
Si le Destin n'a pas aux mains des femmes
Commis le monde et son gouvernement,

C'est bien assez d'en être l'ornement.
Si l'univers vous aime et vous adore,
Si tout se change au gré de votre choix,
Ah! qu'avez-vous à désirer encore?
C'est gouverner que régner sur les rois.

Ici l'auteur se permet un anachronisme, et il en convient lui-même en donnant la loi du fauteuil comme antérieure à la papesse, tandis qu'au contraire ce n'est que le scandale que son aventure causa qui la fit porter. Marcel imagine un stratagème

Pour faire accroire à la pourpre de Rome
Très-fermement que Jeanne était un homme...
Dans les couvents que le plus on renomme
Pour leur clôture et leurs chastes verrous,
Il est un art d'imiter les bijoux
Frais et vermeils qui toujours parmi nous
Aux yeux du sexe ont mérité la pomme.

On devine, sans donner plus de détails ici, le moyen que Marcel employa. Tout concourut donc à former à Jeanne

De jours heureux un tissu favorable,
Jusqu'au moment à jamais mémorable
Où le public, avec étonnement,
Vit du giron du souverain vicaire
Sortir un fruit qui trahit le mystère.

Le poëme ici finit court, et il est suivi tout simplement d'un épilogue de vingt-quatre vers adres-

sés par l'auteur à sa Célie pour lui faire l'envoi de son poëme; ce qui, si nous ne nous trompons, l'aura médiocrement flattée.

CHAPITRE II

PIÈCES DE THÉATRE.

Jeanne a été l'héroïne de plusieurs compositions dramatiques; nous en avons pu retrouver trois, mais il y en a eu d'autres (1).

La Papesse Jeanne, opéra-bouffon en trois

(1) Flins des Oliviers fit jouer une *Papesse Jeanne* au Vaudeville, en 1793, mais, selon Beuchot, sa pièce ne fut pas imprimée. N'oublions pas une pièce de théâtre en allemand, tout à fait ignorée en France, et dont l'auteur, Théodore Schernberg, est à peu près inconnu en Allemagne. Ce drame, imprimé à Eislehen en 1565, mais composé près d'un siècle auparavant, est intitulé : *Apotheosis Johannis VIII, pontificis maximi, oder ein schoer Spil von Frau Jutten.* On y voit figurer huit démons, trois sages, quatre cardinaux, la Vierge Marie, la Mort, etc. Jeanne, aidée par Satan, conçoit et exécute un projet jusqu'alors sans exemple; après sa catastrophe, elle est jetée dans l'enfer, mais, grâce à l'intercession de la Vierge, elle en est délivrée et elle est admise au rang des saintes. Cette production, due à une plume catholique, offre de l'animation, et les caractères ne manquent pas d'énergie; Gottsched l'a poétisée dans ses *Matériaux* (en allemand) *pour l'Histoire du théâtre germanique*. Leipzig, 1757, 2 vol. in-8.

actes, tout en vaudevilles, par le citoyen (de) Fauconpret (depuis traducteur de *Walter Scott*, etc.). Paris, 1793, in-8. Cette pièce, représentée au théâtre Molière, le 22 février 1793, fut imprimée avec la préface suivante :

LA PAPESSE JEANNE A SES LECTEURS.

—

HISTOIRE DE MES VOYAGES.

« Mon existence ne datait encore que d'une semaine au plus, quand l'auteur de mon être me porta (car j'étais encore trop jeune pour marcher) au *théâtre de la rue Feydeau*. Jeune et sans expérience, je m'imaginais qu'un air de nouveauté pourrait me faire accueillir : il en fut tout autrement. Je fus éconduite, mais je le fus avec toute la politesse et l'urbanité possibles, et l'administration de ce spectacle fit écrire à l'auteur de mes jours que l'on regrettait que je ne fusse pas d'un genre à pouvoir paraître sur un théâtre tel que celui de la rue Feydeau.

« *Nicodème dans la lune* brillait alors sur le *Théâtre-Français Comique et Lyrique*. Je m'y présentai modestement, je fus goûtée et j'y obtins les honneurs de la réception ; mais je ne pus aller plus loin. Pour me mettre en état de paraître avec succès, j'avais besoin d'un costume qui ne

put jamais s'accorder avec les fonds de ce spectacle, déjà sur son déclin.

« Après ces deux courses inutiles, je pris pendant quelque temps le repos qui m'était nécessaire, et lorsque j'eus réparé mes forces, je volai au *Vaudeville*, qui me paraissait mon pays natal. Un refus m'y attendait encore : il fut motivé sur les mêmes raisons qui avaient déterminé celui de la rue Feydeau.

« Découragée par tant de refus et de contretemps, mon berceau, c'est-à-dire le portefeuille de mon père, fut mon dernier asile. J'y rentrai, bien décidée à n'en plus sortir. C'était encore une résolution prématurée. Du fond de ma retraite, j'appris que d'autres *Papesses Jeanne* se disposaient à paraître sur deux théâtres de la capitale. Avouerai-je ma faiblesse? l'émulation, peut-être un grain de jalousie l'emportèrent en moi sur le désir de vivre ignorée et tranquille : je résolus de revoir le jour, voulant prouver que si mes heureuses rivales ont sur moi quelque avantage, ce dont le public sera juge, j'ai au moins sur elles celui de la supériorité de l'âge.

« Sortant donc de ma solitude, je courus chez l'imprimeur, j'allai de là chez le libraire : si je vais enfin chez d'aimables lectrices, mes voyages seront bien agréablement terminés, et mon père enviera mon sort. »

Malheureusement la pauvre fille de de Fauconpret était d'une faiblesse désespérante, et bien qu'il l'ait fait réimprimer plus tard sous le titre : *L'Aînée des Papesses Jeanne*, elle n'en mourut pas moins à la fleur de ses jours. Citons-en seulement le début. Les cardinaux, réunis en conclave pour nommer un pape, se disputent. Au lever du rideau, Morini est à la tête des vieux, Maffeo à la tête des jeunes.

TOUS LES CARDINAUX.

AIR du Carillon de Dunkerque.

Pourquoi tant de débats,
De cris et de fracas?
Pour un Pape à nommer,
Faut-il tant s'enflâmer?
Depuis plus de deux mois
Nous sommes aux abois :
Ne pourrons-nous jamais
Nous accorder en paix?

(Ils s'avancent tous au milieu du théâtre et se montrent le poing les uns aux autres.)

C'est votre ambition,
Votre obstination,
Qui par de sots discours
Nous retarde toujours :
Faut-il tant s'enflâmer,
Pour un Pape à nommer?

MORINI, s'avançant au milieu d eux.

AIR : Elle aime à rire, elle aime à boire.

Gravement.
Paix-là! que l'on fasse silence!
Procédons à l'élection.

MAFFÉO, vivement.

Tous les jours cela recommence,
Nous nous lassons.

MORINI.

Attention!
Seigneurs, écoutez tous ma voix,
Je sens l'Esprit-Saint qui m'inspire.

(Les vieux cardinaux se rassoient.)

MAFFÉO, aux jeunes.

Croit-il donc fixer notre choix?
Ce radoteur est en délire.
Écoutons ce qu'il veut nous dire,
Mais ne cédons point à ses lois, etc.

Un envoyé du peuple romain paraît et réclame aussi la solution de la question, mais il ne peut rien obtenir. Au deuxième acte, Morini, craignant d'être enfermé longtemps dans le conclave et jaloux de Jeanne sa maîtresse, la fait déguiser en frère Augustin et l'introduit dans le conclave avec lui. Devenu frère Jean, Jeanne demande la voix de Morini pour être élu pape. Il résiste d'abord, mais elle est intraitable et se fâche avec lui, s'il ne lui cède, ce qu'il fait enfin.—Avec Maffeo, son autre amant, elle joue bientôt le même jeu.—Acte III,

Séance du conclave dans laquelle Jeanne est élue. On présente Jeanne au peuple pendant que les conclavistes restent en prière; mais bientôt un cardinal rentre et raconte, toujours en vaudeville :

Que le Saint-Père
Venait de faire
Un gros garçon.

Les cardinaux sautent par la fenêtre, et voici le couplet final :

En pareille occasion,
Nous penserons, j'espère,
Qu'il faut que le Saint-Père,
Avant son élection,
Donne une preuve claire
Qu'il ne lui manque rien
Pour faire (*ter*) un homme de bien.

La seconde *Papesse Jeanne*, qui est un opéra-comique en vers et en vaudevilles du citoyen Léger (1), musique du citoyen Chardini, a été également représentée et imprimée en 1793. Les personnages sont Jeanne, les cardinaux Gunéphile, Boivin, Jéjuno, puis Florello, ancien amant de Jeanne. Le théâtre représente les jardins du conclave. Au lever du rideau, le peuple assemblé veut enfoncer la grille. Florello obtint d'être

(1) Léger (F. P. A.), auteur dramatique, né à Paris en 1765, mort en 1825.

présenté à Jeanne, connu sous le nom de cardinal Jean Il veut lui renouveler les expressions de son amour. Elle répond :

Arrêtez ! est-ce à moi qu'on parle de la sorte?
Seigneur, songez du moins à l'habit que je porte.

Quelques vers rappellent l'école de Voltaire et le moment où paraissait la pièce.

. . . .
Sur la crédulité, l'erreur et l'ignorance,
Les prêtres ont eu l'art d'élever leur puissance;
Je veux la partager et prouver en ce jour
Qu'une femme avait droit d'y prétendre à son tour, etc.

Florello répond adroitement :

Pour prix d'un inutile amour,
Pour prix des regrets que j'emporte,
Daignez du moins, daignez un jour
Du paradis m'ouvrir la porte.
Ou souffrez qu'un amant discret,
Qui, certes, n'est pas incrédule,
Aille quelquefois en secret
Du Saint-Père baiser la mule.

Cependant, un bruit se répand qu'il y a une femme parmi les cardinaux; mais les soupçons s'égarent sur Gunéphile, et Jean est nommé pape. Elle craint que ce ne soit pour peu de temps et elle fait de suite des réformes :

. . . .
Du peuple, m'a-t-on dit, les impôts sont trop forts;

J'en supprime deux tiers... Messieurs les cardinaux,
Sur vos immenses biens on prendra ces impôts.
. . . . Je veux et je prétends
Ramener parmi vous les mœurs des premiers temps.
Trop souvent de vos faits l'incroyable scandale
Contraste indécemment avec votre morale.
. . . .
De vous rendre meilleurs il n'est qu'un seul moyen :
Le célibat du vice est la source infinie;
Je veux que désormais le clergé se marie...
Je veux à cette loi me conformer moi-même,
En accordant ma main au seul objet que j'aime :
Voi à l'époux à qui je prétends me lier.

La pièce, en conséquence, finit par le mariage du pape avec Florello. Enfin, voici le dernier couplet du vaudeville final; c'est le plus raisonnable de la pièce :

JEANNE.

Traitez avec quelque bonté
L'auteur de cette bagatelle;
Pour vous plaire, il a moins compté
Sur son esprit que sur son zèle.
D'un amour-propre déplacé
Ne craignez point les conséquences,
Il sait qu'il faut avoir péché
Pour obtenir les indulgences.

Quant à la troisième *Papesse Jeanne*, que nous avons pu voir, elle est plus moderne; c'est un vaudeville de Benjamin Antier, Simonin et Théodore Nezel, joué à l'Ambigu-Comique, le 15 jan-

vier 1831. La pièce a été imprimée la même année. Voici les personnages :

LA PAPESSE JEANNE.
BONIFACIO, cardinal.
AVALE-TOUT, soldat croisé.
JULIA, compagne et amie de Jeanne.
Un cardinal, un valet, plusieurs cardinaux, pages et soldats.

Nous citerons quelques couplets, ceux qui nous ont paru les meilleurs :

JEANNE.

AIR de Bonaparte à Brienne.

Six mois après mon mariage,
J'avais à peine dix-sept ans,
Mon mari se met en voyage
Pour combattre les mécréants.

Il veut que je le conduise,
J'y consens; mais je revins;
En revenant je fus prise
Sur mer, par les Sarrasins.

Je fus vendue en Arabie
A Sen-Pacha, pour son sérail;
Le Pacha me trouva jolie.....
Je passe ici quelque détail.....

Dans les croisades nouvelles,
Lorsque mon pauvre mari
Combattait les infidèles,
J'étais infidèle aussi !... .

Cher époux! hélas! quelle offense!.....
Aussi ta femme te vengea;
Pour expier mon inconstance.
Je fus inconstante au Pacha.

Un jeune esclave m'engage;
Dieux! que ses traits étaient doux!
Et d'un tyran qui m'outrage,
Nous vengeâmes mon époux.....

Mais, tout se découvre; on m'arrête,
Et le Sarrasin furieux
Ordonne à l'instant que ma tête
Soit tranchée et roule à ses yeux.

Quelle barbarie extrême!
Pour une infidélité!.....
En Europe, en France même,
On a moins de cruauté.....

En France, on rend justice aux belles,
Et si par hasard on coupait
La tête aux femmes infidèles,
Dieux! quel carnage ça ferait!. ...

BONIFACIO.

Air de la Cavatine du Bouffe.

Si, lorsque je travaille,
Aquam,
Je ne fais rien qui vaille
Nunquam.
Il me faut plein une outre
Vinum,
Il faut qu'il soit en outre
Bonum.

AVALE-TOUT.

AIR : Aux rochers de Saint-Avelle.

Prenez pitié d'un pauvre hère
Qui n'a mangé depuis deux jours,
Quoiqu'il invoque en sa prière
Notre-Dame de Bon-Secours!
J'ai reçu de maint cénobite
Des bénédictions sans fin;
Mais las! il n'est eau bénite
Qui vaille un verre de vin!

BONIFACIO, d'un air égrillard.

AIR : Ah! quel plaisir d'être soldat.

Quel plaisir d'être cardinal!
On ne dit plus la messe,
Qu'on laisse au clergé paroissial.
On a sa loge et sa maîtresse,
On se déguise en carnaval;
Enfin la vie est une ivresse
Où, quoi qu'on fasse, rien n'est mal.
Ah! quel plaisir, etc.

On a piqueurs, meute, équipages,
Chère exquise, nombreux amis,
Une villa, de frais ombrages,
De bons vins de tous les pays.
Écoutons, là-bas, là-bas;
Écoutons, là-bas, là-bas,
J'entends petiller le champagne, (*bis*)
D'un gai repas c'est le signal. (*bis*)
C'est un mari qu'on traite en festin de Cocagne;
On l'enivre, on l'endort, et l'on s'enfuit au bal.

Le mari dort et la femme est au bal.
Ah! ah! quel plaisir, etc.

BONIFACIO.

Air de la belle Bourbonnaise.

La grosse Catherine,
Fraîche et de bonne mine,
Un jour après matine,
Vint à Sainte-Apolline
Demander le curé....
Hé! hé! hé! hé! hé!.....
Parlez sans nul dilemme,
Dit le curé tout blême;
La fille, à l'instant même,
Lui répond, mais tout bas.
Ah! ah! ah! ah! ah! ah! ah!
J' demand' pour le carême
La permission d' fair' gras.

Or, contre l'observance
De ladite abstinence,
Pour avoir sa dispense,
Catherine, on le pense,
S'en va chez son curé;
Hé! hé! hé! hé! hé!
Le curé, sec et maigre,
Séduit d'une voix aigre
La grosse fille allègre,
Et la prend dans ses bras!.....
Ah! ah! ah! ah! ah! ah!

Si bien que, ma foi...

La fillette fit maigre

Et le curé fit gras.
Ah! ah! ah! ah! ah! ah! ah!

VAUDEVILLE FINAL.

AIR des Gueux.

On voit partout, comme a dit Jésus,
Beaucoup d'appelés et peu d'élus.

JEANNE.

De chacun faisant le supplice,
Plus d'une dévote croit,
En sortant de Saint-Sulpice,
Qu'elle monte au ciel tout droit.
Oui, mais au ciel, comme a dit Jésus,
Beaucoup d'appelés et peu d'élus.

BONIFACIO.

Voyez l'homme de génie,
Quand la France avec orgueil
L'appelle à l'Académie,
Un sot obtient le fauteuil.
On voit, etc.

UN CARDINAL.

Jeune fille est un' vestale,
C'est un' fleur que ses attraits,
A prendr' cette fleur virginale
Les époux sont appelés; mais.. ..
On voit, etc.

AVALE-TOUT

Tous les rois par leur naissance
A gouverner sont app'lés;
Mais on les renverse en France
Quand leurs serments sont violés.
On voit, etc.

BONIFACIO.

Bien des Français ont du zèle,
D' l'éloquenc', des qualités,
La voix du peupl' les appelle
A fair' de bons députés.
Oui, mais partout, etc.

JEANNE, au public.

Par sa *Papesse*, Voltaire
Fit sourire ses lecteurs;
Comme lui chercher à plaire
Serait le vœu des auteurs.
Oui, mais partout, etc.

Quant à l'intrigue de la pièce, elle est insignifiante; que l'on veuille bien nous faire grâce de l'analyse.

CHAPITRE III

LA NOUVELLE DE CASTI.

Un conteur italien, Jean-Baptiste Casti, a placé dans ses *Novelle* (1) un conte intitulé la *Papesse*,

(1) Les *Novelle* ont été plusieurs fois réimprimées; indépendamment des éditions indiquées au *Manuel du Libraire*, nous en avons vu une qui po te l'indication de *Genova*, 1800, 2 vol. in-12.

Il paraît qu'il existe un assez grand nombre de ces contes restés inédits. Le catalogue d'un amateur anglais, Roger Wilbraham (Londres, 1818), indique un manuscrit de huit

divisé en trois parties; elles ne comprennent pas moins de deux cent quarante-cinq octaves. Nous ne voulons point traduire en entier ce petit poëme, auquel on peut reprocher des longueurs, mais nous en placerons ici une analyse, accompagnée de quelques extraits que nous ferons passer en notre langue.

« Il est souvent, je l'avoue, question, dans mes nouvelles, d'amours furtifs et de finesses féminines; mais, élevons-nous un peu plus, mes belles dames, montrons à nos maudits censeurs que je ne m'occupe pas toujours de bagatelles, que je puis aborder des sujets plus graves. Écoutez-moi donc; je vous parlerai d'un objet très-sérieux et très-important.

« Il est un point dans l'histoire ecclésiastique qui donne lieu depuis longtemps à de vives disputes. Les uns n'y voient qu'une fable, une pure inven-

nouvelles qui ne sont pas dans l'édition de Paris, 1804, 3 vol. in-8°. Cette dernière contient quarante-huit nouvelles dont les sujets sont, pour la plupart, puisés à diverses sources. *Il Rusignuolo* reproduit un conte qui figure dans le recueil de la Fontaine, quoiqu'il ne soit pas de cet auteur célèbre : *Geltrude ed Isabella* a été fourni par Voltaire. Les *Brache di San Griffone* relatent une anecdote maintes fois narrée, notamment dans les *Contes du C. Collier*, Saverne, 1792, 2 vol. in-18. Quant à la *Bolla d'Alessandro VI*, nous avons déjà dit qu'Andrieux en avait donné une spirituelle imitation, dont nous avons reproduit quelques passages. (Voir les *Sept petites Nouvelles de l'Arétin*. Paris, 1861, petit in-12, p. 40.)

tion; les autres le regardent comme un fait certain et authentique. Libre de passion, laissant chacun maître de penser comme il l'entend, je mettrai au jour quelques preuves arrachées de la nuit des temps.

« Je vous parlerai d'une célèbre héroïne qui, courbant la nature féminine sous le joug d'excessives rigueurs, d'études persévérantes, se montra parmi les savants et les sages tellement imbue de doctrine et de philosophie, qu'elle parvint à s'emparer des clefs célestes; je parlerai enfin de la virile Jeanne, qui s'assit sur le trône de Pierre...

«Charlemagne conduisit ses pieuses armées contre les farouches Saxons, et, pour les dompter, il détruisit d'innombrables familles; il fit massacrer les vaincus sans défense, afin qu'à l'avenir ils fussent plus dociles; ne taxez pas ce châtiment de rigoureux; de la part de celui qui gouverne, c'est une correction naturelle.

« Le Franc avait, pour convertir cette engeance, une méthode facile; il ne s'amusait pas à faire de longs discours; le vainqueur, à la fois missionnaire et guerrier, disait au vaincu : « Crois, ou je te tue. » Et le Saxon persuadé, croyait. Les conversions ne rencontraient donc nuls obstacles, et en ce genre de vrais miracles s'opéraient. »

Le poëte raconte ensuite qu'un prêtre anglais, très-savant, arriva en Allemagne; il était accom-

pagné d'une femme nommée Ildegrande qu'il avait, en Irlande, enlevée à ses parents; elle accoucha à Mayence. Jeanne naquit en l'an 813. Elle s'appliqua très-jeune à l'étude et fit de tels progrès qu'à treize ans elle soutint des disputes publiques en latin, en allemand et en anglais; elle savait dès lors à fond ce que bien des gens, plus avancés en âge, ne savent pas du tout : la dogmatique et la scolastique, l'histoire profane et l'ecclésiastique.

« Douée d'ailleurs d'une grande beauté, elle ne pouvait manquer d'avoir de nombreux amants; celui qu'elle distingua fut un jeune moine de l'abbaye de Fulde; elle prit le parti de se déguiser en homme, et pour ne pas le quitter, elle se fit recevoir sous le nom de Jean dans le même couvent. Leur intimité commençait à donner des soupçons, lorsqu'ils résolurent de se saisir de la clef des champs. Ils disparurent une belle nuit et se mirent en route, sans trop savoir où ils allaient. Ce n'est qu'en vagabondant un peu qu'on apprend à connaître le monde. D'ailleurs les recherches persévérantes des érudits les plus tenaces n'ont pu découvrir le nom du moine. Nous l'appellerons Fulde.

« Après avoir parcouru l'Allemagne et l'Italie, les deux amants s'embarquèrent à Messine pour la Grèce; quoique bien déchue, l'Hellénie était encore

la reine des nations, au point de vue des arts et de l'intelligence. L'enthousiasme de Jean fut extrême: pendant douze ans il se livra aux plus rudes travaux, qu'adoucissaient d'ailleurs les jeux de l'amour. Plongé toute la journée dans les bibliothèques, il pâlissait sur les manuscrits grecs; la nuit, la philosophie était délaissée.

« Rien n'est durable ici-bas; les deux amants finirent par se fatiguer l'un de l'autre. Ils se séparèrent à l'amiable : l'un s'en alla vers l'Orient, l'autre se dirigea vers l'Occident. Jeanne prit cette dernière route, Fulde se rendit en Perse; de là il passa dans l'Inde, et vécut quelque temps chez les Brachmanes; il revint par la Palestine et l'Égypte; ces voyages étaient alors extrêmement longs. Jeanne arriva à Rome; Serge II était pape. La ville éternelle, quoique bien déchue de sa splendeur et déchirée par les factions, conservait encore un brillant éclat. Les talents de Jeanne, sa grâce, sa douceur, firent sensation; et bientôt la jeune femme, respirant l'air de ce pays, éprouva une sensation qui, jusqu'alors, lui était restée inconnue; elle devint ambitieuse. Il y avait alors, hors des murs, un monastère consacré à saint Martin; on y enseignait la théologie et les belles-lettres, en grec et en latin. S il faut s'en rapporter à de vieilles chroniques, saint Augustin avait professé en ce couvent. Jeanne, disons mieux, Jean l'Anglais, s'y

fit admettre, se fit ordonner prêtre et professa avec éclat; on l'appela bientôt le défenseur de la foi; il écrivit un gros livre contre l'hérésie des Iconoclastes, que favorisaient les empereurs de Constantinople, dont les arguments, étant soutenus de coups d'épée, pouvaient se passer de logique.

« Serge mourut sur ces entrefaites; l'état de l'Église était critique; les Sarrasins menaçaient Rome; on fit choix, pour le nouveau pape (circonstance rare et sans tirer à conséquence), d'un homme instruit et sage; il prit le nom de Léon IV; il avait connu Jean au couvent de Saint-Martin : il continua de l'aimer et de l'estimer. Dans ces jours de danger, Jean marcha, l'épée à la main, contre les Sarrasins, et contribua à la victoire, qui fut fidèle aux aigles romaines. Les infidèles, mis en déroute, voulurent se rembarquer; mais le pape les excommunia, et la mer les engloutit tous. C'est le sort de quiconque pille les biens de l'Église et s'en prend aux papes.

« Léon fit réparer les fortifications de la ville en s'aidant des conseils de Jean, qui s'entendait en architecture comme en toute chose; enfin, plein de vertus et de mérites, il s'endormit dans le Seigneur; traduction en style monacal d'un mot tout simple : il mourut (1).

(1) Sanctissimus Leo Papa IV obdormievit in Domino. *Anastasius.*

« Après le décès de cet excellent pontife, grande fut la discorde dans le conclave; l'or et le sang furent répandus pour savoir à qui resteraient les clefs de saint Pierre. Le choix finit pourtant par se porter sur Jeanne. Comment en vint-il là? on l'ignore; mais Jeanne était à la fois femme et moine; et ce qu'une femme, ce qu'un moine se propose, ne doit-il pas nécessairement arriver?

« Le nouveau pontife prit le nom de Jean VIII; grandes furent les fêtes qui eurent lieu au Vatican, et l'allégresse du peuple ne connut pas de bornes. Si vous voulez savoir l'âge que Jeanne avait alors, c'était quarante-deux ans.

« Jean VIII gouverna avec sagesse; bien des abus furent extirpés; mais ils devaient renaître bientôt. Un système d'économie fut introduit dans les finances, et, d'après ce qu'on lit dans les chroniques contemporaines, mais ce qui est par trop invraisemblable, les dépenses furent diminuées, les impôts réduits.

« Les Iconoclastes furent anathématisés, et de puissants souverains, venus de pays fort éloignés, vinrent se prosterner aux pieds du successeur du prince des apôtres. Le roi d'Angleterre, Etelulphe, y vint avec son fils Alfred, qui devait devenir si célèbre. On prétend qu'en se prosternant pour baiser les pieds du pontife, le jeune homme aperçut la naissance d'une jambe fine

qui lui inspira quelques doutes; mais il eut le tact de ne rien dire.

« Au comble des honneurs, Jeanne s'ennuya bientôt; l'ambitieux ne tarde pas à se dégoûter de ce qu'il a désiré avec passion. La papesse prit en aversion les affaires publiques; sa mémoire lui rappelait sans cesse les plaisirs qu'elle avait goûtés dans sa jeunesse et le bon temps où, sans argent, sans ressources, elle courait le pays avec son cher compagnon.

« Parmi les prélats qui l'entouraient, elle en distingua un qui ressemblait au moine de l'abbaye de Fulde : on a peu de détails sur son compte; quelques auteurs prétendent qu'il était de Florence; d'autres affirment qu'il avait vu le jour à Parme; on convient, en général, qu'il s'appelait Baldello. Jeanne commença par le pourvoir d'un gros bénéfice, et ne tarda pas à l'attacher à sa personne en le nommant son camérier secret.

« Que se passa-t-il entre eux? Comment le jeune prélat découvrit-il ce qu'était réellement Jean VIII? Les historiens sont restés muets sur ce point; mais ils disent qu'un soir une statue de la Vierge tomba d'elle-même et se brisa en mille pièces; une image de saint Pierre devint toute noire; le soleil, si ce qui se passa eût eu lieu dans le jour, se serait caché d'horreur, mais il faisait nuit : aussi n'y eut-il qu'une éclipse de lune.

« Depuis ce moment funeste, chaque nuit le camérier venait sans bruit trouver Jeanne, qui, ne se préoccupant plus des soins de l'administration, laissait tout abandonné aux mains de ses ministres, très-ardents à profiter de l'occasion pour s'enrichir. Le vulgaire croyait bonnement que le pontife se livrait, dans sa retraite, à la méditation des plus vastes desseins pour l'honneur de l'Église et de la foi.

« Mais il advint à Jeanne un accident très-grave et qui était facile à prévoir : elle se trouva enceinte. Baldello fut en proie à la plus vive inquiétude, mais la papesse conserva toute sa fermeté. Son ventre croissait, le prélat frémissait; elle riait de ses craintes et paraissait sûre de franchir ce mauvais pas.

« Baldello lui tint un jour ce discours un peu étrange : « Dis-moi, Sainteté, ne pourrais-tu pas déclarer la papauté héréditaire? tes descendants régneraient alors. » Elle répondit : « La chose exige qu'on y pense; elle offre des difficultés, mais je ne la crois pas impossible. Le calife de Bagdad est bien investi de la dignité pontificale et son fils lui succède sans obstacle; chez des chrétiens, il y a plus d'obstacles. Un pape qui accouche, cela choquera bien des préjugés. Il faudra un miracle ou une révélation spéciale. Fie-t'en à moi, *age quod agis*, et ne te préoccupe pas du reste. »

« Baldello n'était pas très-fort logicien; il se rassura et resta convaincu que sa souveraine trouverait quelque moyen pour sortir d'embarras.

« Sur ces entrefaites, après douze ans de pérégrinations, Fulde arrive à Rome; il descend dans une auberge que tenait un Piémontais, et il lui demande s'il a entendu parler d'un certain Jean l'Anglais. « *Signor*, répond l'aubergiste, on voit bien que vous êtes ce matin arrivé des Indes ou de la Chine... — Il est vrai que je viens de loin, répliqua Fulde, et j'ignore tout ce qui se passe ici. — On le voit; je vais vous mettre au fait. Jean l'Anglais vint à Rome il y a une douzaine d'années et enseigna au collége de Saint-Martin; son érudition extraordinaire, ses talents hors ligne, fixèrent bientôt tous les regards. A la mort du pape Léon IV, on le choisit pour remplacer le pape défunt. Le commencement de son règne a été sage et brillant; mais depuis quelque temps les choses ont changé. Sa Sainteté ne tient plus chapelle, ne sort plus; personne ne peut en dire des nouvelles; les courtisans disent que le Saint-Père travaille sans cesse, mais à quoi? qui diable peut le savoir? Pendant ce temps les choses vont de mal en pis, les caisses publiques sont vides; chaque ministre ne travaille que pour lui. On jase dans la ville de certain petit prélat qui est en grandissime faveur auprès du pape, sans qu'on sache si c'est son neveu;

quelques-uns encore osent dire, mais tout bas, son fils. Ce qu'il y a de sûr, c'est que toutes les grâces, tous les emplois passent par son canal. Mon cher monsieur, nous sommes fort mal. Ce qui pourrait nous consoler, toutefois, c'est qu'on affirme que les choses ne vont pas mieux dans les autres temps. Je vous dirai enfin (mais en confidence, car, grâce à Lieu, je ne parle jamais des grands personnages) que nul être vivant n'a jamais su quelle était l'origine de Jean l'Anglais; les uns croient qu'il est frère cadet d'Etelulphe, ce roi d'Angleterre qui était ici dernièrement; d'autres pensent qu'il est cousin de l'empereur des Grecs; les uns disent encore ceci et les autres cela. »

« Fulde, en entendant le bavardage de l'aubergiste, reste muet de surprise; mille pensées l'assiégent; il se retire dans sa chambre, se couche et ne dort pas. Est-ce Jeanne? Elle était, en effet, capable de tout; mais devenir pape, c'est un peu fort. Cependant, quand une femme veut une chose, y a-t-il impossibilité?

« Le lendemain matin, résolu de savoir à quoi s'en tenir, il se présente au majordome du palais et il réclame une audience particulière de Sa Sainteté, s'annonçant comme un gentilhomme anglais arrivé pour une affaire importante. Une audience ne s'accordait guère, mais le pape avait un faible pour les Anglais; sa mère, son père n'étaient-ils'

pas de cette nation? Au premier coup d'œil, Jeanne reconnaît Fulde; celui-ci hésite un peu d'abord, mais ses doutes disparaissent bientôt; là il se jette au cou de Sa Sainteté, la serre dans ses bras et lui applique un baiser non sur les pieds, mais sur les lèvres.

« Jeanne craignait fort d'être surprise par son prélat; cependant elle n'osait pas chasser un ancien ami pour lequel ses souvenirs parlaient avec éloquence. Pendant qu'elle lui raconte comment elle a accompli son étrange carrière, Fulde veut soudainement l'embrasser de nouveau; mais il trouve un ventre dur et gonflé, et il dit : « Qu'est cela? » Jeanne rougit : « C'est une enflure qui est la suite de la vie sédentaire que je mène. » Fulde hoche la tête et, voulant éclaircir ses doutes, il veut palper : elle résiste; ses ongles s'enfoncent dans le visage du prétendu Anglais. Ne ménageant plus rien, indigné de tant d'audace, furieux de voir combien elle lui a été infidèle, il s'emporte, il s'écrie : « Ah! monstre de luxure, prodige d'iniquité, comment peux-tu braver ainsi la colère du ciel? Certes, c'est bien de toi que parle l'Apocalypse, quand elle décrit la grande adultère. Tu as profané le sanctuaire et tu obtiens les adorations du monde! Tu oses te dire le vicaire de Dieu, toi qui es l'opprobre de l'Église, le fléau de la foi! Les chiens dévoreront tes chairs comme ils se sont

disputé le cadavre de l'impie Jézabel; les démons sont au moment de te saisir pour te plonger dans une chaudière de poix bouillante. »

« Il continuait, et, derechef, il empruntait des passages de l'Apocalypse, lorsque Jeanne, tout émue, devint d'une pâleur mortelle; ses yeux se ferment, elle s'évanouit. Fulde la laisse là, sort et dit dans l'antichambre : « Sa Sainteté a mal à l'estomac : allez la secourir. »

« Il retourne rapidement à son auberge, demande son compte et veut partir sur-le-champ; l'aubergiste s'étonne, lui conseille de rester, et lui demande du moins où il va; mais Fulde garde le silence; il paye, il part.

« Il ne s'en va cependant pas bien loin; il se déguise, et, prenant le nom de Carlino, il rentre dans Rome et se cache dans quelque coin obscur, attendant les événements, voulant voir quelle sera l'issue de circonstances aussi étranges.

« On s'était empressé d'entrer chez Jeanne, qui, bientôt, recouvrant connaissance, renvoya tous les assistants et resta seule avec Baldello; mais cette fois sa fermeté l'avait abandonnée; elle était livrée aux plus sombres pensées. Elle se plongea plus que jamais dans la solitude; les cardinaux et les camériers eux-mêmes ne purent, durant quelques semaines, entrer dans sa chambre.

« La grossesse pouvait de moins en moins se

cacher, lorsque, s'il faut en croire la renommée, un ange apparut à Jeanne menaçant, en chair et en os. D'une main il tenait un calice, de l'autre une affreuse fiole rouge. « Choisis, lui dit-il, choisis la punition qui doit frapper tes crimes. La fiole t'annonce le feu éternel, et le calice l'opprobre sur la terre. » Jeanne n'hésite pas : elle saisit le calice. Je ne garantis pas cette histoire, mais je l'ai lue dans des auteurs dignes de foi; et puis, vous le savez, mesdames, les anges apparaissent toujours plus facilement à un pape ou à un roi qu'à vous ou à moi.

« De grandes calamités survinrent alors; le Tibre déborda, inonda les campagnes, emporta des églises et des maisons, noya force bêtes et gens; la terre trembla sur ses bases, et les éléments étaient de mauvaise humeur; des nuées d'insectes, venant d'on ne sait où, vinrent dévaster les champs, manger les blés et saccager les vignes. On les représente comme ayant six pieds et six ailes, et des témoignages fort graves attestent que leurs dents étaient singulièrement dures et tranchantes.

« Atteint de tant de calamités, le peuple murmure. « Que fait le pape? dit-il. Pourquoi, lui qui a en main la puissance céleste, ne lance-t-il pas l'anathème sur ces funestes animaux? Pourquoi ne les extermine-t-il pas? Un mot de lui suffirait. »

« La colère s'accroît chaque jour, et bientôt une foule d'hommes insolents, de femmes ivres de fureur, s'assemble en tumulte autour du Vatican. Baldello, tout épouvanté, se présente devant Sa Sainteté :

« Sainteté, nous sommes perdus! Le peuple soulevé accourt; des milliers de coquins entourent le palais. N'entendez-vous pas leurs cris insensés et féroces? Cette canaille menace de mettre le feu au Vatican. »

« Jeanne répond : « Que veut cette populace audacieuse? Que prétendent ces misérables? — Ils exigent, répliqua Baldello, que vous sortiez pour anathématiser les sauterelles qui font tant de dégâts. »

« Elle réfléchit un instant et dit d'une voix ferme : « Nous sommes bientôt au moment des Rogations : c'est alors que se fait la procession générale pour bénir les champs et les récoltes; j'y paraîtrai montée sur une mule : le peuple sera content. — Ne craignez-vous pas que l'enflure du ventre n'attire les regards? — Je m'envelopperai dans un ample manteau. »

« A son de trompe on publie dans tous les carrefours que, dès le lendemain, Sa Sainteté, conduisant la procession des Rogations, irait en personne bénir les récoltes et foudroyer de sa malédiction les sauterelles. Les cloches sonnent de tous côtés

pour confirmer cette nouvelle. Le peuple est content, il se disperse.

« Baldello ne pouvait cacher son inquiétude, mais Jeanne cherche à le rassurer, et se prépare courageusement à soutenir l'épreuve (oh! quel bel exemple de fermeté papale!). Le jour vient. Moines, prêtres, évêques, rassemblés au Vatican, se mettent processionnellement en marche vers l'église de Latran; le peuple accourt et suit en foule; il acclame le successeur de saint Pierre, qui s'avance monté sur une mule richement enharnachée, et protégé par un grand parasol qu'on porte sur sa tête.

« Des milliers de voix entonnent les litanies des saints; le clergé et la plèbe répètent à l'envi : *ora pro nobis;* la procession, que la chaleur accable, s'arrête enfin sur la grande place de Latran; de là le regard embrasse un vaste amphithéâtre de champs et de jardins. Le Saint-Père descend de sa mule, se place sous un pavillon qui avait été élevé, et s'entretint de la chaleur du jour avec les grands qui sont autour de lui.

« Son premier médecin, qui le voyait pâle et agité, dit alors : « Que Votre Sainteté daigne prendre quelque chose, elle en a besoin. — Bon docteur, je te loue de ton attention. » Un camérier apporte aussi un succulent bouillon : Sa Sainteté ne dédaigne pas de le boire.

« Se levant ensuite et se tournant successivement vers les quatre coins de l'horizon, au milieu du chant des psaumes et des hymnes, le Saint-Père jette de l'eau bénite avec un aspersoir, et enjoint aux sauterelles de s'éloigner immédiatement du territoire romain; il remonte ensuite sur sa mule et retourne vers le Vatican.

« A midi passé, les rayons embrasés du soleil redoublent de furie; la procession souffrit en revenant bien plus qu'elle ne l'avait fait d'abord. La papesse enceinte était en proie à de vives douleurs; une inquiétude extrême l'accablait; la scène avec Fulde, l'apparition de l'ange, la crainte de l'avenir, il y avait, en effet, de justes motifs de troubles. Des souffrances aiguës, intolérables, se déclarèrent lorsqu'on était auprès du Colisée. (Vous savez que ce nom vient du colosse que Néron se fit ériger en forme de statue.)

« Jeanne ne peut plus se soutenir sur sa mule; elle vacille, tremble, est sur le point de tomber; un escadron de prélats court à son aide; on la soutient; elle pâlit, ferme les yeux, s'affaisse dans les bras de ceux qui l'assistent, et un tout petit pape prématuré s'échappe de ses flancs soulagés.

« Jugez la consternation, l'étonnement, le tumulte; on se presse, on s'étouffe; chacun veut voir la sacrilége papesse, ou contempler l'incestueux bambin. Le peuple, ivre de fureur, veut

jeter la mère et l'enfant dans le Tibre. Au milieu de ce vacarme, de ces cris, de cette scène effroyable, le fil de la vie de Jeanne se brise : on mourrait à moins.

« A peine son âme avait-elle quitté son corps impur qu'une bande de démons accourut pour la saisir; mais des anges s'élancèrent pour s'y opposer. Une querelle des plus vives s'engage, la foudre éclate et un ouragan effroyable se déchaîne sur Rome. Les esprits de ténèbres allaient l'emporter, lorsque l'ange qui avait apparu à Jeanne survient, se montre, chasse les satellites de Satan et emmène l'âme, afin de lui faire expier ses fautes.

« Il serait naturel de croire que Jeanne fut portée au purgatoire, et qu'elle y fut livrée à des châtiments salutaires; cependant je ne crois pas qu'elle ait été en purgatoire, et je puis à cet égard produire un argument décisif. Dante y est allé et ne l'y a pas vue. S'il l'avait rencontrée, il l'aurait dit; il ne l'a pas dit, donc elle n'y est pas.

« Quoi qu'il en soit, en vertu d'un ordre spécial du consistoire, Jeanne fut ensevelie avec son enfant dans l'endroit même où elle était morte, mais sans aucune des pompes qui accompagnent les obsèques d'un pontife. On éleva un monument d'un travail grossier, qui représentait ce fait exécrable et qui en conserva le souvenir durant des siècles.

« Des démons obscènes, des diablesses impudiques, venaient (on le dit, du moins) se livrer la nuit, sur ce monument, à des danses ignobles, à des actes d'une immoralité révoltante. Je n'affirme rien à cet égard; mais ce que je sais, ce qu'attestent des témoignages certains, c'est que les deux amants de la ci-devant papesse, Fulde et Baldello, tourmentés par les remords de leur conscience, se firent anachorètes. J'espère que Fulde aura trouvé grâce aux yeux du Seigneur; mais quant à Baldello, j'ai des doutes, car son péché était par trop énorme.

« J'aime aussi à croire au salut de la pauvre papesse; les paroles de l'ange me rassurent à cet égard. En ce qui concerne la petite âme du pontificule bâtard (1), je n'ai pas trouvé un seul auteur qui mette en doute que l'ange Gabriel ne l'ait prise et portée tout droit aux Limbes, comme celle de tout autre enfant mort en naissant.

« Afin que pareil accident ne survînt pas à l'avenir, l'usage s'introduisit de la chaise trouée; une main adroite, portée en dessous, vérifiait le sexe du pape; pendant de longues années la chose eut lieu sans interruption.

(1) Casti se sert ici de diminutifs pour lesquels la langue française n'a guère d'équivalent :

Alla povera animetta
Del picciol pontificio bastardello.

« Les pontifes, voulant d'ailleurs abolir jusqu'à la mémoire d'un événement aussi funeste, supprimèrent tous les documents qui s'y rapportaient; leurs adhérents passèrent l'histoire sous silence, ou bien la défigurèrent à l'envi. C'est pourquoi il y a tant d'obscurités et de doutes sur un fait qu'attestent cependant de graves auteurs faisant autorité. »

CHAPITRE IV

Le Pape en jupon (*der Papst im unterrocke*), roman historique, par Bruckbraeu, Stuttgard, F. Brodhenk, 1832, 2 vol. in-12.

Romancier fécond et quelquefois croustilleux. Bruckbraeu a brodé l'histoire de Jeanne au gré de son imagination; il a joint à ses récits quelques notes dans lesquelles il maintient que le fond de l'histoire est vrai. Il a d'ailleurs changé le dénoûment généralement admis; son livre, dont nous allons offrir une courte analyse, nous semble une composition tracée à la hâte et bien médiocre. Elle est déjà descendue dans un oubli dont elle ne sortira pas.

Il suffira d'en donner un aperçu succinct.

Un jeune Anglais aimable, mais sans fortune et de race plébéienne, a conquis le cœur de la fille d'un noble seigneur. Il va sans dire que les parents ne veulent pas consentir à leur union. Egbert enlève Uda et se réfugie en Allemagne, près de Mayence Là ils vivent obscurs et heureux, se suffisant l'un à l'autre. Une fille est le gage de leur amour. Dès sa première enfance, Jeanne (tel est son nom) révèle une intelligence remarquable, tandis que ses traits, dépourvus du caractère féminin, ont tout à fait la physionomie d'un homme. Son père conçoit l'idée de la faire passer pour ce qu'elle n'est pas. On change de résidence. Jeanne, ambitieuse et résolue, se prête au subterfuge. Le cloître, l'église étaient alors un port de salut, une route certaine vers la puissance. Elle se distingue dans ses études par des progrès remarquables; elle embrasse la vie monastique, mais non comme religieuse; elle entre comme moine dans un couvent de la ville de Fulde.

Voici de quelle façon le romancier germanique commence son récit :

« Dans le village d'Ingelheim vivaient deux époux, Egbert et Uda; ils étaient mariés depuis quatre ans, et chacun d'eux était à la fleur de son âge; Egbert avait vingt-sept ans, Uda en comptait vingt-trois.

« Une nuit ils reposaient l'un près de l'autre

dans un lit dont le ciel, s'élevant en une voûte gigantesque, était orné de petites figures d'anges. A côté d'Uda était le berceau de sa petite fille Jeanne, âgée de trois ans. L'enfant dormait; un doux rêve l'occupait; un charmant sourire entr'ouvrait ses lèvres. Une lampe jetait une faible clarté dans l'appartement et éclairait le visage de l'enfant. Uda se souleva afin de voir si rien ne manquait à sa chérie, et pour chercher ensuite ce repos fortifiant, si nécessaire après une journée de rude labeur.

« On était au mois de décembre, et une pluie froide battait les vitres partagées en losanges par des baguettes de plomb. « Quel temps! dit doucement Uda; pourvu qu'il n'éveille pas notre Jeannette. Vois, Egbert, comme elle dort paisiblement. » Egbert plaça sa main gauche sur l'épaule d'Uda, se souleva en s'appuyant de la droite sur l'oreiller, et regarda son enfant. « Toutes les fois que je l'envisage, dit-il, il me vient une idée étrange. Examine-la bien, et tu seras convaincue ainsi que moi que notre Jeannette a tous les traits d'un garçon et que sa figure n'est point celle d'une fille.

« — Comment peux-tu répéter de pareilles folies? les traits des petits enfants n'ont pas de caractère; on y trouve tout ce qu'on veut. Vraiment tes imaginations à cet égard me déplaisent fort; on

dirait que tu crois que je ne suis pas capable de faire un garçon qui ressemble à un garçon, ou une fille qui ait l'air d'une fille.

« — Tu donnes une interprétation tout à fait erronée à ce que je dis, chère Uda; il ne s'agit nullement de ce que tu peux faire; je ne parle que d'un jeu de la nature. Il y a beaucoup de petits garçons qui ont l'air de petites filles, et le contraire arrive aussi. Souviens-toi de ce qui s'est passé lors du baptême de Jeannette. Les voisines demandaient si ce n'était pas un garçon; d'autres ne prenaient pas la peine de le demander et s'écriaient tout naturellement : « Mon Dieu, le beau garçon! »

« — Oui, elles le disaient, mais c'était pour me vexer et pour se moquer de toi, qui avais toujours dit que tu étais sûr d'avoir un garçon, qui serait un jour élevé à de grands honneurs, et j'avais la bonté de te soutenir dans cet espoir. C'est une punition de Dieu, et je serai capable de perdre la vue à force de pleurer quand je te vois regarder d'une façon aussi extraordinaire ton enfant qui est bien ta chair et ton sang; on dirait que tu ne l'aimes pas. »

« Et Uda se mit à verser des larmes abondantes.

« Comment as-tu le courage de dire, répliqua Egbert, que Dieu nous a envoyé notre Jeannette

comme une punition? Non, cette enfant est une bénédiction de Dieu. Tu me blesses profondément en me reprochant de ne pas l'aimer. Je l'aime tout comme j'aurais aimé un fils. Je ne nie pas que j'eusse mieux aimé un garçon, parce que je fondais sur lui de hautes espérances; mais il ne manque pas d'exemples qui prouvent que des femmes ont, elles aussi, accompli de grandes choses et rendu leur nom immortel. Faisons en sorte que nos efforts réunis fassent de Jeannette une femme qui ait toutes les qualités de sa mère et qui procure à son mari tout autant de bonheur que tu m'en as donné; alors je louerai Dieu du plus profond de mon cœur, et je serai le plus heureux de tous les pères qu'il y ait au monde. »

« Ce compliment affectueux apaisa Uda; quelle est la femme qui résiste à des paroles d'amour et de flatterie? Elle retourna sa jolie tête vers son mari et elle lui tendit sa petite main en signe de réconciliation.

« Egbert serra ses mains et pressa sa femme sur son cœur; et si de leurs témoignages de tendresse il ne s'ensuivit pas que Jeanne eût un petit frère, ce ne fut pas la faute des deux époux.

« Ils s'endormirent dans les bras l'un de l'autre: Uda se réveilla la première, et dès qu'elle s'aperçut qu'Egbert ouvrait les yeux, elle s'empressa de

lui raconter un rêve qu'elle venait de faire; elle avait cru voir leur Jeannette revêtue d'un somptueux costume d'homme, et entourée d'une foule nombreuse qui lui rendait hommage.

« Ce songe fit grand plaisir à Egbert, et il en profita de suite pour exécuter un projet qu'il méditait depuis longtemps.

« Il n'y a pas moyen, dit-il, de ne pas apercevoir le doigt de Dieu dans ton rêve. L'enfant paraît destinée à quelque chose de grand, mais il est très-douteux que dans une époque troublée comme celle-ci, elle y parvienne comme fille. Si nous faisions un fils de notre fille?

« — Tu plaisantes; la sorcellerie seule pourrait accomplir ce changement.

« — Non; rien n'est plus facile : nous quittons Ingelheim; nous allons nous établir dans un pays éloigné; Jeannette, habillée en garçon et élevée comme tel, recevra l'instruction la plus étendue et se préparera ainsi à ces hautes destinées que le sort semble lui réserver. Que dis-tu de mon projet, chère Uda?

« — Je n'ai pas d'objection à y faire; je voudrais cependant que ma conscience fût tranquille, car il me semble que tromper de la sorte, c'est un grand péché.

« — Tu te trompes; le premier devoir de l'homme c'est d'être utile à son prochain. Si notre enfant

rend d'importants services, nous aurons fait une œuvre très-agréable à Dieu.

« — Je m'en rapporte à toi; tu sais mieux que moi ce qu'il faut faire, et nous pourrons bientôt nous occuper des préparatifs de notre voyage. »

Quelques jours après, les deux époux étaient en route, conduisant avec eux Jeanne, habillée en garçon. Ils s'établirent à Paderborn. Dès que sa petite fille fut en âge de commencer à être instruite, Egbert s'occupa de son instruction avec un zèle qui trouva les plus amples récompenses dans les progrès étonnants que faisait l'enfant.

Il existe à Fulde un monastère de religieuses; l'abbesse est une fille de Charlemagne qui a été obligée de prendre le voile, quoiqu'elle n'eût aucune vocation; mais, à la suite d'une jeunesse fort légère, son père a exigé qu'elle entrât au couvent. Elle s'y livre d'ailleurs à une conduite scandaleuse. La proximité des moines et des nonnes favorise des désordres sur lesquels le conteur allemand s'arrête avec trop de complaisance, et auxquels Jeanne ne reste pas étrangère. Nous laissons de côté la longue narration d'épisodes vulgaires et sans intérêt; l'héroïne court le monde et s'embarque dans un des ports de l'Adriatique, le navire sur lequel elle se trouve est pris par un corsaire sarrasin, le redoutable Osman-Aly. Ce mécréant se montre d'abord très-

disposé à jeter tous ses captifs à la mer, mais à la suite d'un entretien particulier et fort long qu'il a avec le frère Jean, il s'adoucit complétement et les met à terre sans exiger de rançon.

Arrivé à Rome, le frère Jean (c'est le nom que nous lui conserverons) obtient du pape Grégoire IV des audiences sans aucun témoin, et nul document n'indique ce qui s'y passa. Chargé d'une mission importante en Angleterre, il est fort bien accueilli du roi et surtout de la reine, princesse à passions fougueuses et fort peu satisfaite de son mari, apathique et très-pieux personnage. Elle veut l'avoir souvent près d'elle; elle vient même une nuit le consulter sur des cas de conscience, et le secret du frère aurait été découvert s'il ne s'était fait remplacer dans les ténèbres par un moine de Fulde, nommé Basile, qui l'accompagnait toujours et pour lequel il n'avait rien de caché.

Revenu à Rome, élevé à la dignité de cardinal, frère Jean voit chaque jour augmenter sa popularité et sa renommée. Léon VIII meurt; aussitôt la foule s'entasse devant le palais de Jean, l'acclame, jette des fleurs; on étend dans la rue des tapisseries sous ses pieds lorsqu'il se rend aux obsèques du pontife qui vient d'expirer; des nobles le portent en triomphe au Vatican, il est pape.

Ici l'écrivain allemand entame une longue di-

gression; il consacre une série de chapitres aux opinions les plus exagérées de quelques anciens ultramontains, sur la puissance des papes, au denier de saint Pierre, à l'*anneau du pêcheur*, au pallium, aux indulgences, aux jubilés, aux dispenses, aux revenus de la cour de Rome; mais tous ces détails sont étrangers au sujet qui nous occupe; ils n'offrent d'ailleurs rien de nouveau et sont d'une exactitude douteuse.

Reprenons le fil de son récit. Bruckbraeu prétend que bien des cardinaux, bien des princes virent avec un mécontentement jaloux l'élection de Jean; mais il fallut céder : le peuple était exalté et aurait mis en pièces les adversaires du pontife qu'il choisissait. On se trompe d'ailleurs en croyant que la vérification par la chaise probatoire ne fut introduite que plus tard; elle existait déjà, et Jean dut s'y soumettre. La difficulté était réelle; on se tira pourtant d'affaire. Le très-intime ami de Jean, devenu premier camerlingue, Basile, s'était habilement et secrètement étendu sur l ouverture pratiquée; dans le siége un riche tapis le dérobait à tous les yeux, et Jean était assis sur son dos. Le tour était hardi et périlleux; il réussit : lorsque le premier médecin du saint-père, après s'être trois fois prosterné, vint pour s'acquitter de l'emploi qui lui était conféré, il proclama que le nouveau pape était un homme parfait.

Il y eut de grandes réjouissances qui durèrent quatorze jours; banquets, feux de joie sur les sept collines, distribution d'argent au peuple, rien n'y manqua.

Afin de se faire des créatures, Jean nomma des cardinaux, des évêques, des dignitaires de toutes sortes. Il montra beaucoup de prudence et de fermeté unies à un esprit éclairé de conciliation dans ses rapports avec les souverains. Il y a mille ans que ces événements se passaient, et la souveraineté temporelle n'était alors attaquée dans aucun journal, dans aucune brochure plus ou moins officielle, dans aucun parlement.

Le père et la mère du nouveau pape vinrent à Rome, le reconnurent, et lui conseillèrent de se dégager de la situation périlleuse où *elle* s'était placée et de donner sa démission sous prétexte de santé; mais Jean s'y refusa nettement : il voulait, en tout cas, avoir réuni un trésor considérable qu'il pût emporter en pays étranger.

L'anecdote du possédé n'est pas oubliée; il y en avait deux : une femme qui fut exorcisée assez facilement; cependant l'esprit malin fit dans la robe du pontife un trou comme si le feu y avait passé. Quant à l'autre démoniaque, c'était un prélat, à l'égard duquel rien ne réussit. Poussé à bout, le démon, d'une voix qui ressemblait au rugissement d'un tigre du Bengale, fit entendre les deux vers

que nous avons déjà cités : « *Papa, pater patrum*, etc.; » il souleva ensuite en l'air le prélat à une très-grande hauteur. Cette scène causa un effroi universel, mais Jean sut cacher son émotion.

Il entendit un jour, en célébrant la messe, une voix qui paraissait venir du ciel et qui disait : « Malheur, malheur au sacrilége, à l'imposteur! » mais il fut le seul à entendre cet avertissement redoutable.

On lui apporta un jour à signer un arrêt de mort contre un pirate qui venait de tomber au pouvoir de la marine romaine. Il vit qu'il s'agissait d'Osman-Aly. Il conservait un bon souvenir des procédés de ce mécréant; il le fit venir et fit observer que les lois ecclésiastiques accordaient la grâce entière à l'infidèle qui se convertissait. Il se chargea d'essayer de convertir Osman, lequel passa trois jours et trois nuits dans le cabinet du pape, et, se déclarant ensuite converti, reçut le nom d'Odon, et partit peu de temps après pour prendre le commandement d'une expédition.

Il s'était rendu cher à Jean, qui ne le quitta pas sans verser des larmes.

Quelques semaines après, Jeanne (c'est le cas de lui restituer ce nom) sentit des maux de cœur, des indispositions, suite assez naturelle de ses tête-à-tête avec le Sarrasin. Elle révéla ce terrible secret à ses parents, à Basile; ils insistèrent pour

qu'elle abdiquât, mais le plaisir de se trouver au-dessus des souverains, l'espoir de réussir à triompher de cette crise, un sentiment d'amour maternel qui commençait à naître, tous ces motifs décidèrent la papesse à rester sur le trône.

On sait la catastrophe. Saisie de douleurs subites, Jeanne s'évanouit en disant : « *Pario* » (j'enfante); on la rapporta au Vatican. L'adroit Basile répandit dans la foule le bruit que le diable, furieux des exorcismes que le pontife avait dirigés contre lui, avait changé le pape en une femme enceinte. La crédulité populaire adopta avec empressement cette explication. Elle était absurde; c'était tout ce qu'il fallait pour réussir.

Mais le collége des cardinaux en jugea autrement : le pape Jean leur était odieux; ils n'étaient pas fâchés de s'en défaire, et ils ne croyaient point à l'intervention de Satan dans cette mystérieuse aventure.

Un nouveau pontife fut élu sur-le-champ (c'était Benoît III), et Jeanne fut condamnée à être brûlée vive avec son enfant.

Dès le lendemain, au point du jour, toute la ville était sur pied; un immense bûcher avait été dressé sur la place publique, et on vit s'acheminer dans cette direction l'infortunée papesse. On lui avait, du moins, laissé la consolation de tenir son enfant dans ses bras. Le peuple mur-

murait, et il fallait toute la fermeté de la garde papale pour l'empêcher de délivrer la condamnée.

Heureusement les amis de Jeanne n'avaient pas perdu leur temps dans cette crise. Basile et Odon (le ci-devant Osman était revenu à Rome), avaient agi avec une rapide énergie; au moment où le bourreau allait saisir la prisonnière afin de la faire monter sur le bûcher, tout prêt à s'enflammer, une rumeur immense s'éleva. Les cris: « Aux corsaires, aux Sarrasins! » retentirent avec force; une troupe d'hommes armés, furieux, sabrant tout sur leur passage, se rua sur la place. La foule s'enfuit dans toutes les directions; les gardes, abandonnant Jeanne, se sauvèrent au plus vite; quelques-uns voulurent résister, mais d'un coup de cimeterre Osman fit voler la tête de leur commandant et mit ainsi fin à la lutte. Il fut facile, dans cette déroute, de délivrer Jeanne. Des chevaux étaient prêts; elle et ses amis se rendirent rapidement au port d'Ostie; un navire les y attendait. Ils faisaient voile pour l'Angleterre, avant que Rome ne fût revenue de l'émotion produite par ces événements.

Odon et Jeanne furent unis en légitime mariage; Basile, qui avait jeté le froc aux orties, devint l'époux d'une belle et riche héritière. L'histoire est muette sur la fin de cette existence si agitée, si étrange, terminée dans le repos et l'obscurité.

CHAPITRE V

BIBLIOGRAPHIE.

Nous ne prétendons pas que la liste suivante des écrits relatifs à la papesse soit complète; nous croyons cependant qu'elle est plus étendue que ce qu'on a signalé jusqu'ici. M. Œttinger a abordé le même sujet dans sa *Bibliographie biographique*, mais ce savant a commis plusieurs erreurs dans la classification d'après laquelle il range les écrits qu'il enregistre. Il place, par exemple, comme étant *contre* l'existence de la papesse, les ouvrages de Witekind et de Spanheim, qui sont *pour*. Nous avons suivi l'ordre chronologique.

Vergerio (Pietro-Paolo), *Istoria di papa Giovanni VIII che fu femina*, s. l. 1556, in-8°.

Scherer (Georg), *Gründlicher Bericht .. Examen de la question s'il est vrai qu'il y a eu jadis à Rome un pape qui était femme, qui est devenue enceinte et qui a enfanté*. Vienne, 1584, in-4°. Une traduction italienne par Nicolo Porro, Venise, 1586, in-12; Milan, 1586, in-12.

H. Witekind, *Jesuitas pontifice maximi Romani emissarios falso et frustra negare papam Johan-*

nem VIII, fuisse meretricem, s. l., 1588, in-4°. Traduit en allemand, 1598, in-4°.

Erreur populaire de la papesse Jeanne, par Florimond de Raymond, Bordeaux, 1588, in-8°; réimprimé, *ibid.*, 1592, 1594, 1602; Lyon, 1595; Paris, 1599; Cambrai, 1603. Une traduction latine, due à l'auteur lui-même, Bordeaux, 1601, et Cologne, 1614.

Mayo (J.), *The Pope's parliament. Le parlement du pape, auquel est joint une anatomie de la papesse Jeanne*. Londres, 1591; 1594, *ibid.*

Papa mulier, seu de papa Joanne VIII fæmina (*auctore N. Fabro*), Witebergæ, 1609, in-8°.

Whitaker (G.), *De papa romano et papissa romana*, Oppenheimi, 1612, in-8°.

Serrarius (N.) *Tractatus de Johanna papissa*, Coloniæ Agrippinæ, 1614.

Johanna papissa toto orbe manifesta, Oppenheimi, 1616, in-8°.

Anatomy of pope Joan, London, 1626, in-12.

Allacius (Leo), *Fabulæ de Johanna papissa confutatio ex monumentis Græcis*, Romæ, 1630, in-4°; autre édition augmentée par Barthold Nihusius, Coloniæ Agrippinæ, 1645, in-8°.

La Salle (J. de), *Confutatio Joannæ papissæ*, Lovanii, 1633, in-8°.

Montagne (J. de la) *La Papesse Jeanne, ou Dialogue entre un protestant et un papiste*, prou-

vant qu'une femme nommée Jeanne a été pape de Rome, Sedan, 1633, in-8°. C'est la traduction d'un ouvrage anglais d'Alex. Cooke, imprimé à Londres, en 1560, réimprimé en 1622, avec des additions et qui a été inséré dans le quatrième volume du recueil intitulé *Harleyan Miscellany*.

Grim (E.) *Pauselicke Heiligkeit... La Sainteté prétendue, preuve que le pape Jean était une femme* (en flamand), Wesel, 1636, in-8°.

Stalenus (J.), *Papissa monstrosa et mera fabula*, Coloniæ Agrippinæ, 1629, in-8°.

Ehinger (Elias), *Dissertatio de papa mulieri, seu de papa Johanna VIII*, s. l., 1641, in-4°, Aug. Vindelie, 1724, in-12.

Blondel (David), *Familier esclaircissement de la question si une femme a été assise au siége papal de Rome entre Léon IV et Benoît III*, Amsterdam, 1649, in-8° (traduit en hollandais, 1650; en latin, Amsterdam, 1657).

Cognard (N.), *Traité contre l'éclaircissement donné par David Blondel en la question si une femme a été assise au siége papal*, Saumur, 1655, in-8°.

Capellus (Rodolphus), *Discursus historicus de Johanna VIII papissa*, Giessen, 1655, in-4°.

Maresius (Samuel), *Johanna papissa restituta*, Groningæ, 1658, in-8°.

Historia Johannis VIII, romani pontificis, virum

primo simulantis, postea sexum suum partu in publica via edito prodentis, Helmstadii, 1662, in-4°, Lugd. Batav., 1677, in-12.

Chifflet, *Judicium de fabula Joannæ papissæ*, Antverpiæ, 1666, in-4°.

Voetius (Gisbert), *Spicilegium ad disceptationem historicam de papissa Joanna*, Ultrajecti, 1669, in-4°.

Lehmann (J.), *Infelix puerpera Johanna VIII, pontifex dissertatione historica exhibita*, Wittebergii, 1669, in-4°.

Artopæus (S. D.), *Dissertatio de Johanna VIII papissa*, Lipsiæ, 1673, in-4°.

Present for a papist, or the life and death of pope Joan, London, 1675, in-8°.

Päpstlisch Kindbett... Les Couches papales, ou témoignage que le pape Jean VIII était une femme, 1178, in-4°.

Spanheim (Frédéric), *Disquisatio historica de papa fæmina inter Leonem IV et Benedictum III*, Lugd. Batav., 1691, in-8° (réimprimé dans les *Opera* de cet érudit, tom. II, p. 577.)

Lenfant (Jacques), *Histoire de la papesse Jeanne, tirée de la dissertation de M. F. Spanheim*, Cologne, 1694, in-8°. Avec des notes par Alphonse de Vignolles, La Haye, 1720, in-8; *ibid.*, 1726, 2 vol. in-12. Traduit en allemand, Francfort et Leipzig, 1737, 2 vol. in-8°.

Leven van Johanna, Vie de Jeanne, papesse à Rome, sous le nom de Jean VIII, Amsterdam, 1722, in-8°.

Rydelius (Magnus), *Dissertatio de pontifice Johanne VIII*, Lond., 1723, in-8°.

Pistophilus Sincerus (pseudonyme de G. L. Order), *Epitola ad G. G. Zeltnerum qua mulierem inter Leonem IV et Benedictum III papatu romano functam, idoneis rationibus asseritur*, Soabaii, 1735, in-4°.

Heumann (C. A.), *Dissertatio de origine vera traditionis falsæ de Joanna papissa*, Gœttingæ, 1739, in-4°; 1741, in-4°.

Beweiss das ehedessen... Preuve que jadis une femme, nommée Gilberta, a, sous le nom du pape Jean VIII, réellement occupé la chaire papale, 1711, in-8°.

Surprising History of pape Joan, London, 1744, in-8°.

Gleichmann (J.Z.), *Wahrheit der Geschichte... Vérité de l'histoire sur la papesse Jeanne, contre les assertions du docteur Heumann*, Francfort, 1744, in-4°.

Blasco (Carlo), *Diatriba de Joanna papissa, seu de ejus fabulæ origine*, Neapoli, 1778, in-8°.

Geschichte der... Histoire de la papesse Jeanne, Leipzig, 1788, in-8°.

Wolf (P. P.), *Ueber die Wahrcheinlichkeit...*

Sur la vraisemblance de l'existence de la papesse Jeanne, recherche historique, Ratisbonne, 1809, in-8°.

Die Paëpstin Johanna... La papesse Jeanne, histoire fabuleuse, Mayence, 1821, in-8°.

Ciampi (S.), *Discussione sull' opinione... Examen de l'opinion de Boccace sur la papesse Jeanne*, Florence, 1828, in-8°.

Smet (W.), *Das Maëhrchen... La fable de la papesse Jeanne*, Cologne, 1829, in-12°.

Bianchi-Giovini (Ant.), *Esame critico... Examen critique des actes et documents de la papesse Jeanne*, Turin, 1839; Milan, 1845.

Kist (N. C.), *De pausin Joanna... La papesse Jeanne; preuve que son histoire n'est pas supposée*, Leyde, 1844, in-8°.

Wensing (J. H.), *De verhandeling... Réfutation de l'écrit de N. C. Kist sur la papesse Jeanne*, La Haye, 1845, in-8°. L'auteur réfuté répliqua par : *Ein Woord an... Un mot à Wensing au sujet de son écrit sur la papesse Jeanne*, Leyde, 1845, in-8°.

Nous pourrions augmenter cette liste, si nous signalions les auteurs qui ont consacré à notre Jeanne quelques pages éparses dans leurs œuvres ; tels sont : Leibnitz, *Flores sparsi in tumulum Papissæ*, dans la *Bibliotheca Historica Gottingensis*, 1758, t. I, p. 297; Gabler, *Kleine... Petits écrits*

théologiques, t. I, p. 401; Bayle, *Dictionnaire historique*, etc.

Le *Catalogus Bibliothecæ Bunavianæ*, t. III, p. 468; la *Bibliotheca theologica*, de Walch, t. III, p. 584, parlent de cet objet, ainsi que maints autres volumes, dont l'énumération serait superflue. Indiquons toutefois les *Amænitates litterariæ* de Schelhorn, où se trouvent des dissertations sur la Papesse (t. III et IX).

Nous terminerons ces détails, qu'il eût été facile de développer bien davantage, en signalant deux écrits que sépare une longue série d'années.

Catalogus annorum et principum... auct. D. Val. Ang. Ryd. *Bernæ*. 1540, in-fol. Ce livre fut mis à l'index; il y est question, p. 37, de la papesse.

Juana la papesa, novela historica, San Sebastian, 1843, in-8°. Nos recherches pour nous procurer cet opuscule ont été infructueuses; peut-être offre-t-il une imitation de la *Novella* de Casti.



CHAPITRE VI

TÉMOIGNAGES DIVERS.

Nous avons déjà mentionné un certain nombre d'auteurs qui ont fait mention de la papesse Jeanne. Afin de ne pas ralentir la marche de notre exposé, nous avons jugé à propos de rejeter dans un chapitre à part des citations empruntées à différents écrivains, qui ont parlé de cet incident. Il nous eût été facile de multiplier grandement le nombre de ces extraits, mais nous avons voulu nous restreindre.

Jean Pannonius. (Le vrai nom de cet auteur était Cisinge; Pannonius était un surnom dû à son pays.) Quoiqu'il fût évêque, il s'est parfois laissé aller à s'exprimer avec une liberté que le latin même ne justifie pas, et, dans la dernière édition de ses œuvres (*Traj. ad Rhen.* 1784, 2 vol. in-8°), quelques vers ont été insérés sous le voile du chiffre :

Fæmina, Petre, tua quondam ausa sedere cathedra,
Orbi terrarum jura verenda dedit.

Bonnor (Honoré), *l'Arbre des batailles*, Lyon, Olivier Arnoullet, sans date, in-4° (1).

« Advint que apres ce que le pape fut mort, une femme fut esleue pour estre pape, et ne pensoit on mye quelle fust femme. Et si estoyt celle femme des parties d'Angleterre. Ne fut ce lors grant douleur davoir femme en pape. » (Chap. VIII.)

Messie (Pierre), *les Diverses Leçons;* cet ouvrage fut écrit en espagnol et publié en 1542 ; il obtint la plus grande vogue (1) dans diverses éditions de la traduction française. Le chapitre IX de la Ire partie est intitulé : *De deux femmes, lesquelles par grand artifice obtinrent deux grands empires.* Ces femmes sont Sémiramis et l'impératrice Théodosie ; il faut remarquer que, dans ces mêmes éditions, notamment dans celles de Rouen (Jean Roger, 1526), on n'a pas songé à corriger la table des matières, qui, pour ce même chapitre, donnait un autre titre : *De deux femmes, dont l'une en habits d'homme fut faite pape, l'autre impératrice.*

Dans les anciennes éditions espagnoles, l'histoire

(1) Bonnor vivait au quatorzième siècle. Son livre, sorte de manuel des règles de la guerre telle qu'on la comprenait à l'époque de la chevalerie, a plusieurs fois été réimprimé.

(1) Les *Leçons* sont un recueil indigeste d'historiettes la plupart apocryphes, et d'explications scientifiques devenues aujourd'hui ridicules; mais, au seizième siècle, tout cela était accepté sans examen et sans contradiction.

de la Papesse était conservée, et nous la trouvons aussi dans quelques traductions italiennes, notamment dans celle de Mambrino da Fabriano, publiée avec privilége du pape Jules III. L'histoire de Jeanne y est tout au long (chap. x de la I[re] partie); après avoir raconté comment la jeune Anglaise parvint, grâce à son savoir, au trône pontifical, l'auteur ajoute :

« Mais, n'ayant pas eu soin de conserver sa chasteté dans le poste où elle était élevée, elle eut commerce avec un serviteur, qui était son favori, et dans lequel elle avait grande confiance, et de son fait elle devint grosse, ce qu'elle cacha avec beaucoup de soin. Mais Dieu ne voulant pas permettre qu'une pareille scélératesse durât plus longtemps, il advint que lorsqu'elle se rendait avec la solennité accoutumée à visiter l'église de Saint-Jean de Latran, Dieu voulut que le péché caché reçût un châtiment public; étant arrivée à un certain endroit appelé l'église de Saint-Clément et près le théâtre appelé à tort Colisée, elle accoucha avec grande douleur d'un enfant qui, ainsi que la mère, mourut sur-le-champ, et elle fut ensevelie sans aucune pompe. C'est de cet événement que vient l'opinion commune que les souverains pontifes, depuis ce temps, lorsqu'ils s'approchaient de cet endroit, passaient par une autre rue, pour montrer la détestation que leur

inspirait un événement aussi horrible, et c'est pour cette raison qu'il y a un siége percé par-dessous, et au moyen duquel on peut connaître si celui qui a été élu est un homme. Quoique beaucoup d'auteurs en aient parlé, il n'y en a pourtant aucun qui l'affirme. On dit aussi qu'il y a dans cette rue une statue en pierre, qui représente l'accouchement et la mort de cette malheureuse dame. »

Mario Guazzo, *Cronica*, Venetia, 1553, in-4°, pag. 176, dit :

« Dopoi fatta gravida da uno familiar suo, et andandoda Santo Pietro à Santo Giovanni Laterano, fu sorpresa da le doglie, non essendo giunto anchora il tempo del parturire, parturi in presenza del popolo tra il Coliseo e San Clemente, e parturendo mori, et fu senza honore alcuno sepolta. »

Étienne Forcadel, jurisconsulte français au seizième siècle, s'occupe de la Papesse dans son traité, *De Gallorum imperio* (1556,) liv. VII.

Il a le mérite d'émettre une opinion toute nouvelle et qu'on n'a pas reproduite depuis; il est fort possible, selon lui, que le pape Jean VIII ait été métamorphosé en femme, et que cette mutation ait été la cause de la mésaventure de ce pontife. A l'appui de son opinion, Forcadel invoque

l'autorité de Tite Live (*Dec.* 3, *liv. XV*) où se trouve, en effet, mentionné un semblable changement de sexe.

J. de Marconville, *Traité de la bonté et de la mauvaisetié des femmes*, Paris, 1564. Un chapitre, p. 51, est intitulé : *De la misérable fin d'une femme, laquelle par son astuce estoit montée au siége papal.*

« Combien qu'il n'y ait dignité au monde qui plus ait esté revérée que le souverain pontificat duquel les femmes ont tousiours esté forcloses et déboutées, toutesfois il s'en est trouvé une plus hardie que toutes les autres, laquelle par son astuce est rompue à cest estat et a gouverné le siége papal deux ans un mois quatre iours. Mais estant en cest estat sans avoir esgard à la conservat'on de sa chasteté, eut compagnie d'un sien serviteur, de sorte que le ventre luy éleva et devint grosse; mais elle ne peut si bien couvrir sa faulte et cacher sa meschanceté que incontinent elle en fut descouverte et punie. Car ainsi qu'elle alloit selon l'accoustumée solennité visiter l'église de Saint Jehan de Latran, elle eut publique correction de son offense secrete, pource que en y allant elle enfanta en grande douleur une créature humaine qui mourut soudainement avec la mère, et furent tous deux sans aucun honneur et

pompe funèbre inépulturez. Et pour ceste occasion la commune opinion est que quant les souverains pontifes (qui depuis ont esté) vont de ce costé là, lorsqu'ils approchent du lieu où fust l'enfantement, prennent leur chemin par une autre rue, en détestation d'un crime si horrible et abominable. Et mesmes en ceste rue y a sur pieds une statue de pierre qui représente l'enfantement et la mort de ceste impudique et effrontée femme. »

Du Haillan, *Histoire de France*, Paris, 1576.

« Elle conféra les saints ordres, fit prêtres et diacres, ordonna évêques et abbés, chanta messes, consacra temples et autels, administra sacrements, présenta ses pieds pour être baisés, et fit toutes les autres choses que les papes de Rome sont accoutumés de faire, et fut au siége l'espace de deux ans. Elle devint enceinte du fait d'un sien chapelain cardinal qui en abusoit depuis fort longtemps; et comme elle alloit en quelque procession solennelle en l'église de Latran, elle accoucha de cet enfant ainsi conçu en paillardise entre le Colisée et le temple de Saint-Clément, et mourut en la même place en rendant son enfant, l'an de N. S. 857. A cause d'un tel forfait, et qu'elle avoit ainsi enfanté en public, elle fut privée de tout l'honneur qu'on avoit accoutumé de

faire aux papes, et enterrée sans aucune pompe papale, et n'est point mise au catalogue des papes. »

Mullerus, *Romanorum Pontificum vitæ et mores disticis descripti.*

Fæmina Johanna triplici præcincta corona
Pro missa cœlebrat papa puerperium.

Jurieu, *Histoire du Papisme*, part. III, ch. II.

« Je trouve que de la manière dont cette histoire est rapportée, elle fait plus d'honneur au siége romain qu'il n'en mérite. On dit que cette papesse avoit bien étudié, qu'elle étoit savante, habile, éloquente, que ses talents la firent admirer à Rome..... Je dis que c'est faire beaucoup d'honneur au Siége de Rome, dans le temps où l'on pose cette papesse, la qualité d'amant de quelque dame romaine étant le seul mérite qui conduisoit au pontificat. »

Brueys (*Histoire des Papes*, 1724, 5 vol. in-4°) raconte ce que chacun sait déjà, et ajoute, t. II, p. 29 : « J'avoue que je ne trouve qu'incertitude dans ce fait; je ne prétends ni l'affirmer, ni le nier. »

Misson, *Voyage d'Italie*, La Haye, 1702, t. II. (Cet auteur était protestant.)

« La différence des manuscrits, où tantôt cette

histoire se trouve et où tantôt elle ne se trouve pas, ne doit pas faire de peine; on suit les suppositions et les falsifications des copistes dans les livres dont ils ont été les dépositaires; on pourroit remplir de gros volumes de toutes leurs fourberies.

« Il n'y a pas de quoi s'étonner que quelques-uns de ceux qui ont écrit l'histoire de la Papesse en aient parlé en hésitant de quelque manière. Outre que la chose en elle-même paroît d'abord enveloppée de circonstances embarrassantes, ces auteurs-là risquoient en l'affirmant par trop expressément. La force de la vérité les poussoit et les contraignoit à parler, et la crainte de déplaire au siége de Rome étoit une bride qui les retenoit. Au reste, plusieurs ont franchi la difficulté, et en ont parlé si nettement et si précisément, qu'on ne peut rien demander de plus positif. Quand on n'auroit que deux ou trois de ces témoignages, cela suffiroit. Des gens qui nient, on peut en trouver par centaines et par millions. L'histoire de la Papesse n'implique aucune contradiction. Elle est affirmée par divers auteurs qui sont gens d'honneur et que la vérité fait parler contre l'intérêt de leur propre parti. On ne peut accuser aucun ennemi du papisme d'avoir inséré cette histoire dans les écrits de ces auteurs; elle a été reçue sans contradiction cinq cents ans durant,

de l'aveu même de ceux qui aujourd'hui la traitent de fable. Rien n'est si plaisant que l'embarras où tombent tous ceux qui, après leurs réflexions contre l'histoire de la Papesse, tâchent d'imaginer, disent-ils, ce qui peut donner lieu à cette *fable*. Les uns, avec Baronius, ont cherché une prétendue *patriarchesse* de Constantinople (ce qui, pour le dire en passant, est très-propre, sans qu'ils y pensent, à persuader la probabilité de notre papesse); les autres, comme Onufre et Chevreau, font d'une Anne une Jeanne, et de cette Jeanne une Mathilde ou une Olympia qui gouvernait le pape Jean XII, et de cette concubine une manière de papesse, qu'ils sont obligés de faire mourir cent ans avant qu'elle naisse, afin de la placer dans le lieu nécessaire. Allatius a forgé aussi une certaine Théotas, prétendue prophétesse de Mayence, qu'il convertit le mieux qu'il peut en une papesse Jeanne. Mais après tout, qu'il y ait eu un pape femme ou qu'il n'y en ait point eu, en vérité les choses sont d'ailleurs dans un état tel que cette circonstance, détachée des autres, ne fait ni bien ni mal à l'Église romaine. »

Du Tilliot, l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des Fous*, a laissé en manuscrit une dissertation sur la papesse Jeanne que nous avons sous les yeux. C'est un petit in-4° de

neuf feuillets, avec des dessins à l'encre de Chine, représentant, l'un, la Papesse vue à mi-corps, tiare en tête et tenant son enfant dans ses bras; l'autre, la catastrophe de l'accouchement. Les personnages sont affublés de costumes beaucoup trop modernes.

Cette dissertation n'apprend rien de nouveau. C'est un extrait des lectures que Tilliot avait faites. Nous en transcrirons le début :

« La papesse Jeanne a siégé, dit-on, vers le milieu de l'onzième siècle (*sic*), entre Léon IV, qui mourut le 17 de juillet 855, et Benoît III, qui mourut le 8 avril 858. Il n'y a nulle apparence qu'Anastase le Bibliothécaire, qui écrivoit en ce siècle-là, ait fait mention de cette papesse. Il y a pourtant des manuscrits de cet Anastase qui contiennent le conte et donnent matière à des réflexions. »

« Bien des gens sont persuadés que Marianus Scotus, qui vivoit deux cents ans après, est le premier qui en avoit parlé. Il dit que vers l'an 853, Jeanne, femme, succéda au pape Léon IV, durant deux ans, cinq mois, neuf jours. »

« Sigebert, qui mourut l'an 1113, circonstancie un peu plus la chose. Martin Polonus, qui mourut environ l'an 1270, c'est-à-dire 189 ans après la mort de Marianus, étendit beaucoup plus le conte. Il assura que Jeanne s'appeloit l'Anglois, qu'elle

étoit de la nation de Mayence, qu'ayant été engrossée, elle accoucha en pleine procession entre Saint-Clément et le Colysée; qu'en détestation de son crime, la procession, prenant un détour, a cessé de passer par cette voie-là. »

« De Thiem, qui écrivoit 328 ans après la mort de Marianus, avance qu'une statue fut érigée en mémoire de cet accident. Guillaume Bremin, qui a écrit des huit principales églises de Rome, et Platine, qui est mort l'an 1481, pour enfler la chose, ont mis en avant la selle percée sur laquelle, à leur dire, le pape doit être assis pour que son sexe soit vérifié, ce à quoi font allusion les vers latins de Johannes Pannonius, que M. du Plessis-Mornay a rapportés dans son *Histoire de la Papauté*, pag. 169. »

Tilliot cite ensuite le Mantouan et d'autres auteurs que nous avons mentionnés, et après avoir remarqué que cette histoire a été tenue pour authentique par des écrivains tout dévoués à la cour de Rome, tels que saint Antonin, archevêque de Florence, il mentionne les travaux de Lenfant et de Spanheim.

Potter, *Histoire du Christianisme*, Paris, 1836, tome V, p. 117.

« Nous venons de nommer la papesse Jeanne. Sans avoir l'intention de discuter à fond la

question historique qui a été soulevée à son égard, nous en dirons cependant quelques mots. Misson en parle plusieurs fois dans son *Voyage d'Italie*; il prouve la fausseté du jugement de ceux qui nient son existence uniquement sur la parole de David Blondel, qu'ils supposent désintéressé dans cette matière par cela seul qu'il était protestant; Misson assure, au contraire, que son docte coreligionnaire fut payé par les catholiques pour les débarrasser de la Papesse[1]. Nous croyons que ce fait n'a pas été assez éclairci, et que peut-être il ne le sera jamais. Heureusement que de nos jours il importe aussi peu qu'il le soit ou non, qu'il est devenu indifférent de savoir si c'est avec justice que le pape saint Léon IX a reproché aux fidèles de Constantinople d'avoir obéi à une patriarchesse. »

[1] On lit dans les *Menagiana*, édition de 1715, t. IV, p. 206, que Blondel avait communiqué à Ménage le manuscrit de son travail sur la papesse. Il le fit imprimer; mais sa publication se trouva très-différente du premier travail.

FIN.



TABLE

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.



30 MR 64

Digitized by Google

W 1985


Digitized by Google